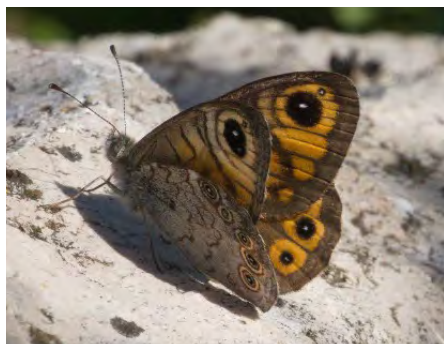


Loiret
Nature
Environnement



2024

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

Sommaire

La vie de l'association..... p. 2

Les inventaires et expertises biodiversité..... p. 11

Les projets "Développement Durable"..... p. 27

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement..... p. 32

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin..... p. 36

Sentinelles de la Nature et affaires juridiques..... p. 40

La vie de l'association

Les adhérents et les bénévoles de l'association

Fin 2024, notre association comptait **603 adhérents**, et de très nombreux **bénévoles actifs**.



Montage de la cabane de la MNE © D. Papet



Stand à Chanteau © D. Papet



Bénévoles participant à l'Observatoire des paysages de la Mission Val de Loire © D. Hémeray



La gouvernance et les positions prises

En 2024, l'association était dirigée par un Conseil d'Administration de 13 membres élus par l'Assemblée Générale.

4 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu durant l'année 2024 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

En 2024, le CA de l'association a établi une position :

- Projet Batilogistic Neuville-aux-Bois - Enquête publique

Elle est consultable sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Issus du Conseil d'Administration, 5 membres ont siégé au sein du Bureau de l'association pour traiter les affaires courantes. 12 réunions de Bureau ont eu lieu en 2024.

5 co-présidents élus par le CA siègent au Bureau :

co-président en charge de la vie associative, co-président en charge des finances, co-président en charge des relations extérieures, co-président en charge des thématiques Nature, co-président en charge des thématiques Environnement.

La participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association est agréée au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 02/06/2022).

Loiret Nature Environnement est également habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives

départementales par arrêté préfectoral du 02/06/2022.

Par là-même, nous avons pu siéger en 2024 à de très nombreuses commissions, grâce à **l'implication primordiale de plusieurs bénévoles.**

Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation

Comité consultatif de la Réserve Naturelle de saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 "Etangs de la Puisaye"
Comité de pilotage du site Natura 2000 « La Loire de Tavers à Belleville »
Comité de pilotage du site Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins »
comité régional ORB/SINP
Comité régional de la biodiversité (CRB)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes « sternes » du Loiret
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité d'orientation du Grand Rozeau et des zones humides à Châlette-sur-Loing
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AE
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AU
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Schéma régional des Carrières
Stratégie locale de gestion des risques d'inondation
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Commission de Suivi des Sites (CSS) U.T.O.M. de Saran
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Réseau régional déchets
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Regional de Prevention et de Gestion des Dechets de la Région Centre-Val de Loire (PRPGD)
Comité de pilotage "Zéro déchet zéro gaspillage" SICTOM Châteauneuf-sur-Loire
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF ex CDCEA)
Comité de suivi Charte Zone de non Traitement (ZNT)
Groupe régional de concertation "Zones vulnérables" (nitrates)
Commission régionale forêt-bois
Groupe régional en santé environnement (GRSE)
Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique (ACTE)
Comité des usages de l'eau
Commission locale de l'eau CLE Val Dhuy Loiret (SAGE Loiret)
Comité scientifique pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Orléans
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Etude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau
Délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'Ormes et d'Ingré
Conseil d'exploitation eau/assainissement
Plan de protection de l'atmosphère
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Conseil de développement (CODEV) d'Orléans Métropole
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Comité de programmation Leader du GAL Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo d'Orléans
SIVU des Groves (Orléans)
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

Les groupes bénévoles

L'association compte plusieurs groupes thématiques de bénévoles dans les domaines suivants : ornithologie, botanique, géologie, chiropères, eau et climat...

L'association étant équipée d'un **outil de visioconférence**,

nous pouvons tenir les réunions de groupe en format mixte (présentiel/distanciel) ce qui **permet à des adhérents plus éloignés géographiquement de nous rejoindre**.

Groupe Ornithologie

Vie du groupe

- 11 sorties et 5 réunions ont eu lieu en 2024



Tarin des aulnes © G. Chevrier

Etudes et recensements

• Comptage Wetlands

14 168 oiseaux comptés par 32 participants sur plus de 80 sites, le 14 janvier 2024.

Travail d'interprétation des résultats du comptage Wetlands de 1982 à 2024.

Début de l'interprétation des résultats, espèce par espèce en fin d'année. Poursuite en 2025.

• Suivi et protection des colonies de sternes sur la Loire

Du fait d'un hiver et d'un printemps très pluvieux, le niveau de la Loire n'a permis l'installation des sternes sur les îlots que début juin.

Mi-juin, une crue importante a noyé la plupart des sites de nidification.

Résultats : très mauvaise année. Le nombre de couples nicheurs ne s'élève qu'à 8 pour la Sterne naine et à 60 pour la Sterne pierregarin.

Comptage de 15 sites par une dizaine de bénévoles et panneautage de 2 d'entre eux.

• Programme STOC-EPS

Valentine Verschelde assure la coordination de ce programme pour le Loiret.

18 carrés suivis, 17 participants.

• Enquête nationale Cormorans nicheurs 2024

Travail sur les données récentes, pas de comptage car les sites de nidification sont en propriétés privées.

• Recensement national des Laridés hivernants 2023-2024

Réalisé du 20 décembre 2023 au 20 janvier 2024 par 8 participants sur 13 sites. 8 372 oiseaux comptés (4 965 Mouettes rieuses, 2 422 Goélants leucophées, 980 Goélants bruns et 5 Goélants cendrés). Effectifs moindres que lors des recensements précédents.

Comptage difficile car les effectifs sont très fluctuants d'un passage à l'autre et car les oiseaux peuvent continuer à arriver après la tombée de la nuit.

• Un toit pour la biodiversité

Aide à la prospection des bâtiments par 5 bénévoles (ornitho et chiro).

• IBC

Aide à la prospection des communes par environ 10 bénévoles.

• Base de données OBS45

Contribution très importante des membres du groupe ornitho.

Actions et interventions de protection

• Veille "Travaux à risque"

La veille se poursuit depuis 2019.

Les informations récoltées sont utilisées pour le programme « Un toit pour la biodiversité ».

• Recherche de nids de Busards Saint-Martin et d'Oedicnèmes criards à Baccon

Recherche de nids sur l'exploitation d'un agriculteur bio à Baccon dans le but de les protéger.

Groupe Chiroptères

Préservées depuis longtemps dans le Loiret par un groupe de passionnés, **les chauves-souris rejoignent maintenant Loiret Nature Environnement**, avec la création d'un **nouveau groupe thématique** animé par des bénévoles enthousiastes de partager leurs connaissances avec le plus grand nombre.

Notre département est riche d'une diversité chiroptérologique favorisée par une multitude de milieux de vie : les cours d'eau, prairies et forêts sont autant de terrains de chasse alors que les vieux arbres têtards, les bâtiments historiques et les cavités souterraines servent de gîtes d'été ou d'hiver. Aujourd'hui, **21 espèces** se partagent le territoire, de la Pipistrelle commune, de quelques grammes, au Grand Murin, qui avec ses 40 cm d'envergure est la plus grande chauve-souris du Loiret.

Chaque année, le groupe Chiroptères de LNE proposera de nombreuses activités : sorties, réunions,...

Les comptages hivernaux sont aussi un temps fort de l'activité du groupe. Chaque hiver, les chauves-souris entrent en hibernation, elles s'endorment pour passer la mauvaise saison dans des lieux calmes et frais : caves,

souterrains et marnières deviennent alors leurs refuges. **C'est le moment idéal pour observer leur état de santé et dénombrer les colonies.**

Enfin, un **week-end de prospection estival** permet de passer au peigne fin une (ou des) commune(s) à la recherche de colonies dites "de nurseries" : visite des bâtiments communaux, porte à porte et également soirée de découverte pour les habitants. **En 2024, il a eu lieu à Olivet.**

Le bilan de ce WE est très satisfaisant puisque **6 gîtes ont été trouvés** dans les anfractuosités de ponts, derrières un panneau d'information ou encore dans les combles de l'église et de la mairie.

Grand Murin, Murin de Daubenton, les pipistrelles (communes, pygmées et de Nathusius) ainsi que les noctules (communes et de Leisler) fréquentent... la commune d'Olivet en été.

Suite à ces résultats, la commune s'est engagée à mettre en place 20 gîtes à chiroptères pour accueillir davantage ces différentes espèces et pour diversifier leur réseau de gîtes.

Le **SOS Chauves-souris**, en place depuis quelques années seulement dans le Loiret, permet de prendre contact avec un bénévole afin d'obtenir des conseils, de soigner une chauve-souris blessée ou encore de prendre en charge un juvénile.

Certains bénévoles du groupe chiroptères de LNE participent au **réseau SOS chauves-souris** coordonné au niveau national par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM).

Ainsi, dans le Loiret, ceux-ci ont répondu en 2024 à **91 appels**, un nombre similaire à l'année précédente.

Parmi ces 91 appels, **49 concernaient des individus blessés et 23 des juvéniles**. Les autres appels portaient sur des demandes d'information ou des problèmes de cohabitation.

Concernant les chauves-souris blessées, les fractures liées aux attaques de chats étaient nombreuses. Malheureusement, 32 animaux sont morts en soin et seuls **17 individus ont pu être relâchés**.

L'année 2024 est marquée par un nombre plus important que d'habitude de juvéniles réceptionnés. L'affaiblissement des femelles allaitantes les a probablement obligées à se débarrasser des jeunes. Sur les 23 juvéniles pris en charge en 2024, **6 ont réussi le sevrage et pris leur envol**.

Le bilan général présente donc une forte mortalité cette année probablement liée aux conditions météorologiques particulières ayant affaibli les chauves-souris.



Pipistrelle de Kuhl en soin © S. Cîré

Groupe Géologie

Le groupe Géologie comptait en cette année 45 adhérents inscrits dont une vingtaine participe aux différentes sorties et un nombre nettement plus faible aux réunions mensuelles.

Lors de ces réunions, trois mini-conférences ont été données sur les thèmes suivants :

- Le 15/02, « Du métal au minéral, le rôle du géologue » par L. Barbanson
- Le 21/03, « les objets du système solaire, la place des météorites, différents types et origine » par D. Leblond
- Le 18/04, « Géologie des impacts, apport de la géothermie du globe terrestre. Météorites et histoire de la Terre. L'astroblème de Rochechouart » par D. Leblond

D'autre part, des échanges intéressants ont été développés avec le MOBE grâce à Jocelyn Falconnet en charge des collections paléontologiques. C'est ainsi que le groupe a pu visiter les réserves paléontologiques du MOBE et la donation de fossiles de la carrière de Triguères (par Alain et Marie-Hélène Gervais) en présence du propriétaire de la carrière près de Montargis, qui accueille notre groupe pour des recherches depuis de nombreuses années.

Comme chaque année, nous avons fait des sorties dans les carrières de Triguères en mars et Montreuil-Bellay en mai.

Groupe Eau et Climat

Le groupe Eau et Climat est ouvert à toutes les adhérentes de l'association intéressées par les thèmes du changement climatique et de l'eau. Il permet d'aborder les questions liées au changement climatique et à l'état des ressources en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif. La situation hydrologique du Loiret est régulièrement suivie en raison de l'évolution climatique et des sécheresses récurrentes.

Le groupe Eau s'est réuni à 3 reprises en 2024 avec 6 à 10 participant·es aux réunions, qu'il est aussi possible de suivre en distanciel.

Plusieurs membres du groupe eau de LNE participent au Réseau de la fédération régionale FNE-CVL (réunions, webinaires, formations), ainsi qu'à des instances départementales officielles dédiées à l'eau comme la Commission Locale de l'Eau de la rivière Dhuy-Loiret, le Comité des Usages de l'Eau ou le Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) Puiseaux-Vernisson.

En 2024, le groupe a aussi pu approfondir la question de la Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT) à l'occasion d'une réunion avec un spécialiste de SUEZ, pour

Nous avons également organisé un séjour en Normandie du 1er au 08 juin autour des « Vaches Noires » avec des visites dans plusieurs carrières de la région. A noter que cette côte de Normandie fait actuellement l'objet d'une procédure de classement en Réserve naturelle nationale afin d'en assurer la protection.

De même en septembre, une sortie de deux jours a été organisée à Rochechouart en lien avec l'exposé de Didier Leblond afin de découvrir sur place les traces de l'astroblème. Une visite sous la conduite du professeur Philippe Lambert a été effectuée au « Centre International de Recherche & Restitution sur les Impacts et sur Rochechouart – (CIRIR) » ce qui a permis de découvrir les nombreux faciès de roches impactées par la météorite. De même une visite du musée de la Météorite a été l'occasion d'avoir des explications complémentaires sur la chute de cette météorite.

Par ailleurs, un membre du groupe assiste régulièrement aux réunions/débats du groupe Eau et Climat afin d'apporter sa contribution aux discussions. Également, il apporte son expertise auprès des exploitants de carrières avec lesquels LNE a signé des accords pour le suivi de leurs activités.

mieux connaître les techniques de dépollution, les normes réglementaires, les possibilités de développement en lien avec le Plan Eau national, les contraintes liées à cette pratique, découvrir des projets de REUT réalisés en France et débattre des réalisations et projets en cours sur notre département.

Les réunions du groupe Eau et Climat sont aussi l'occasion de suivre le déroulement de l'opération « Objectif Climat 2030 » à travers des points d'information réguliers sur les actions menées avec les 13 communes du département déjà engagées, ainsi que sur celles dédiées à la sensibilisation du public à travers les différents outils édités par l'association, ou avec l'évènement annuel « Bienvenue dans mon jardin au naturel » dédié aux pratiques respectueuses de la biodiversité et économes en eau.

Face aux enjeux locaux liés à l'eau et au climat (sécheresses, pratiques agricoles, artificialisation des sols...), il est essentiel que le groupe puisse poursuivre ses activités en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'association. N'hésitez pas à le rejoindre.

Groupe Centre de documentation

L'activité régulière des bénévoles au centre de documentation permet de soutenir le travail des salariés :

Gestion de la photothèque (avec l'outil ACDSee)

L'activité photothèque en 2024 a été scindée en deux temps :

- Le légendage et le classement des photos conservées par les salariés
- La correction des légendes et le classement des photos à conserver avec l'élimination des photos en double ou de mauvaise qualité.

Au début 2024, la photothèque comportait 31 545 photos pour finir à 30 083 en fin d'année.

Environ 15 000 photos ont été vérifiées sur la période.

Gestion de la bibliothèque (avec l'outil PMB)

Le fonds documentaire est riche de **3 477 références** tous médias confondus, dont 240 supports CD, DVD et VHS.

Au cours de l'année 2024, **25 nouvelles acquisitions** et dons de particuliers, (essentiellement en mammalogie, écologie et entomologie), sont venues compléter la bibliothèque.

Cette année encore, on peut noter la faible fréquentation de la bibliothèque par les adhérents avec seulement une trentaine de prêts, la plupart en botanique et ornithologie. Ce sont les salariés qui consultent régulièrement les ouvrages ou revues proposés.

Le tri des **REVUES DE PRESSE** commencé fin 2022 a permis de ne conserver que les articles en lien avec la vie de l'association : historique de la MNE, grandes causes défendues, etc....sur la période de 1980 à 2015. Les articles conservés ont été numérisés, légendés et classés.

Appui à la saisie de données naturalistes sur OBS'45

Dorénavant, toutes les données naturalistes sont saisies sur OBS'45. La base est ouverte à tous pour apporter les informations sur la flore et la faune sauvages du Loiret.

Les bénévoles de la MNE entrent une multitude de données au cours de l'année, résultats de comptages faits sur le terrain par les salariés, épaulés par une équipe de bénévoles.

- Données ornithologiques du comptage Wetlands 2024
- Données botaniques : plantes terrestres et aquatiques (macrophytes), dont le "suivi Biomareau" sur les îles de Mareau-aux-Prés
- Données d'inventaires de la Réserve de St-Mesmin
- ♦ Entomologique

♦ Mycologique

♦ Herpétologique

♦ Piscicole (rivière Loiret)

♦ Mise à jour et homogénéisation de listes de données botaniques

En 2024 a aussi débuté un très important travail de saisie de données ornithologiques anciennes s'étalant sur 23 ans (de 1987 à 2012), ces données, encore sur papier, doivent être intégrées à la base de données OBS'45. L'enregistrement de 13 000 données a déjà eu lieu, totalisant environ 500 heures de travail.

Enfin, un appui est aussi apporté pour aider à préparer les fichiers de transfert des différentes données de l'ancienne base de la réserve SERENA à importer dans OBS'45.

Saisie des données d'éducation à l'environnement

Mis en place en 2022 par le GRAINE Centre-Val-de-Loire, ce tableau de bord en ligne permet de dresser l'état des lieux de l'éducation à l'environnement en région. C'est un véritable observatoire pour saisir et valoriser les données, avec une cartographie des animations réalisées pour chaque structure utilisatrice.

La saisie des animations et des formations menées auprès du grand public, du jeune public et des professionnels, par les 6 animateurs et animatrices salariés est faite à la fin de chaque semestre pour rendre compte du travail effectué durant l'année.

Autres soutiens

Avant la parution des différentes publications éditées par l'association, tels que flyers, plaquettes et autres ouvrages, la relecture est systématique et réalisée par les bénévoles du groupe.

Un soutien pour résoudre les problèmes informatiques est aussi apporté aux salariés.

Et, tout au long de l'année, les bénévoles participent à la mise sous pli des envois en nombre (agenda, demandes d'adhésion, convocation à l'AG, etc...), aident à la fabrication de matériels d'animation ou d'exposition (plastification, découpage, etc...), et participent régulièrement, avec les salariés, à la tenue de stands lors de manifestations diverses.

Groupe Sentinelles de la Nature

Depuis plusieurs années, France nature Environnement a développé un portail permettant de valoriser les actions favorables pour la Nature et de suivre celles qui lui sont défavorables :

<https://sentinellesdelanature.fr/>

Sentinelles de la nature est un projet participatif lancé en 2015. Le dispositif est très simple : une carte de France interactive permet à tout un chacun de signaler des atteintes ou initiatives favorables à l'environnement. Les atteintes peuvent ainsi être traitées, et les initiatives positives valorisées pour inspirer d'autres territoires.

Des fiches techniques, disponibles sur le site, donnent des pistes très intéressantes pour aider les bénévoles à résoudre les difficultés rencontrées. Un suivi des différents dossiers est aussi mis en place.

Le conseil d'administration de LNE a décidé, en 2024, de **créer un groupe constitué d'adhérents intéressés** pour participer au programme Sentinelles de la Nature dans le Loiret.

Dans un premier temps, il s'est agi de rejoindre un thème national baptisé **Sentinelles de la Nuit afin de lutter contre la pollution nocturne**. Cette opération permet, à partir de repérages, de signaler aux mairies et aux différentes enseignes concernées le non-respect de la réglementation en la matière.

Si cette nouvelle action portée par votre association vous motive, rejoignez-nous !

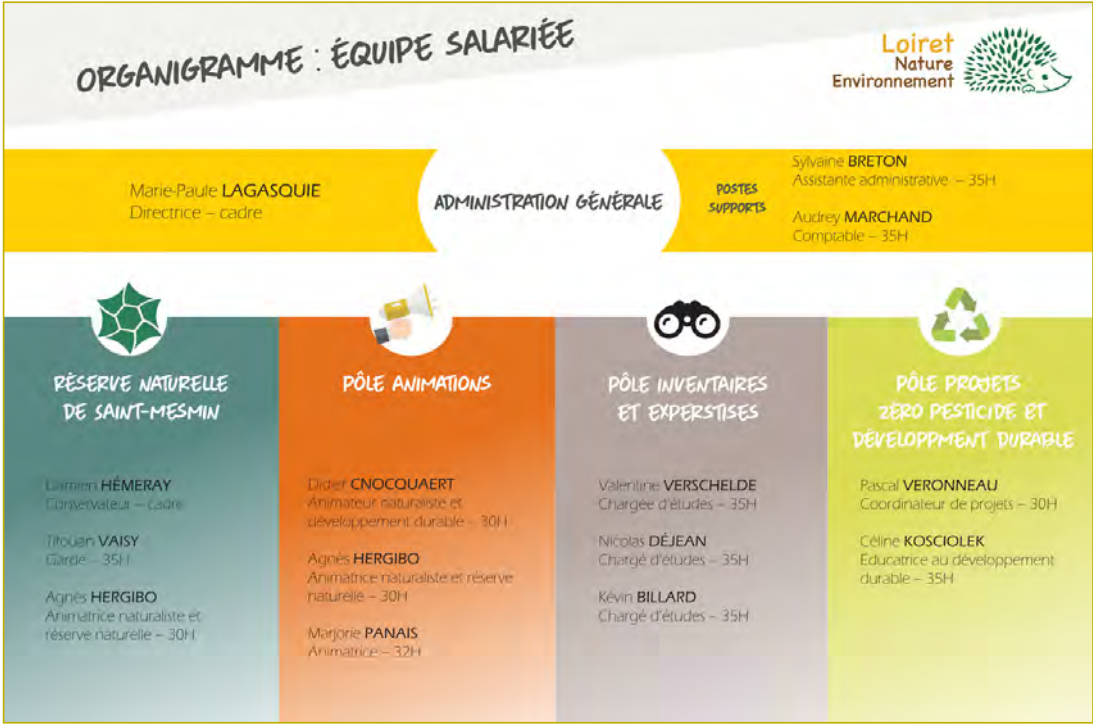
Des réunions mensuelles sont organisées à la MNE pour traiter les atteintes à l'environnement remontées via l'outil Sentinelles de la Nature.



Déchets sauvages © A. Berger

L'équipe salariée

Organigramme



Mouvement du personnel

- Départ en retraite d'Olivier Prudhomme, comptable de l'association, en mars 2024.

Arrivée d'Audrey Marchand, comptable en mars 2024.

Départ en retraite de Marie-des-Neiges de Bellefroid, chargée d'étude, en juin 2024.
- Arrivée de Valentine Vershelde, chargée d'étude depuis avril 2024.

Départ de Juliette Branchoux, animatrice en CDD, en juin 2024.

Arrivée de Marjorie Panais, animatrice en CDD, en décembre 2024.

Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2024 dans le cadre de la formation continue.

Céline Kosciolek	L'écoanxiété, comment travailler avec ?	2 jours
Pascal Veronneau	L'écoanxiété, comment travailler avec ?	2 jours
Agnès Hergibo	Travailler sa posture corporelle et vocale face à un public	3 jours
Kévin Billard	Identification acoustique des sauterelles	5 jours

Stagiaires

- ✓ Kyrian Moronval, AgroCampus Ouest Rennes.
Décembre et janvier au Pôle Inventaires et Expertises.
 - ✓ Alicia Fèvre, L3 à Orléans. Mai au Pôle Inventaires et Expertises.
 - ✓ Charlotte Grifo, L3 à Orléans. Juin à mi-juillet au Pôle Inventaires et Expertises.
 - ✓ Yann VANSSEN BOSSCHE, 3^e au collège de Meung-sur-Loire - Une semaine en février à la réserve naturelle.
 - ✓ Elliott COURGEON, 2^{de} à la MFR de Chaingy.
Entre mars et juin à la réserve naturelle.
- ✓ Héloïse LISART, 1^{ère} au LEGTA le Chesnoy à Amilly, 3 jours de découverte en février à la réserve naturelle.
 - ✓ Raphaël MARIVAIN, L3 à l'Université de Rennes.
Mai-juin à la réserve naturelle.
 - ✓ Joséphine PERRIN, 2^{de} au Lycée de Posy (74).
Une semaine en juin à la réserve naturelle.
 - ✓ Apolline REVERCHON, L2 à L'université de Tours.
Deux semaines en mai-juin à la réserve naturelle.
 - ✓ Aksel SAMELA, BTS GPN au Campus La Mouillère.
Octobre-novembre à la réserve naturelle.

La communication

La lettre d'information

La lettre de Loiret Nature Environnement (10 à 14 pages) est parue à 3 reprises en 2024.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et est adressée aux adhérents, par voie dématérialisée.

Vous pouvez retrouver nos lettres d'info sur notre site Internet :

www.loiret-nature-environnement.org/publications.html

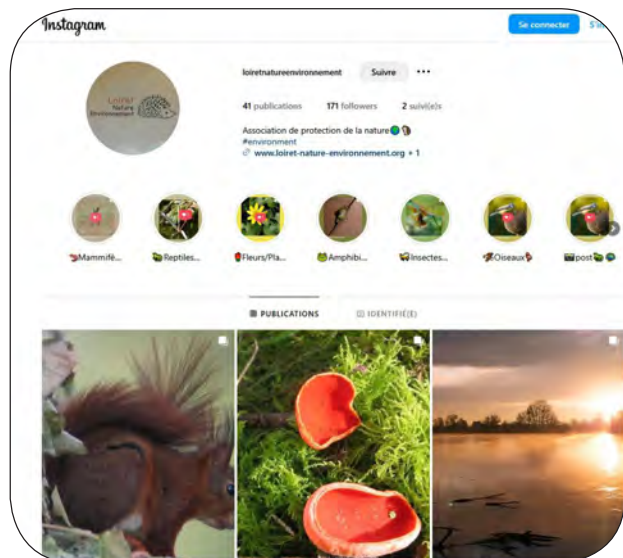
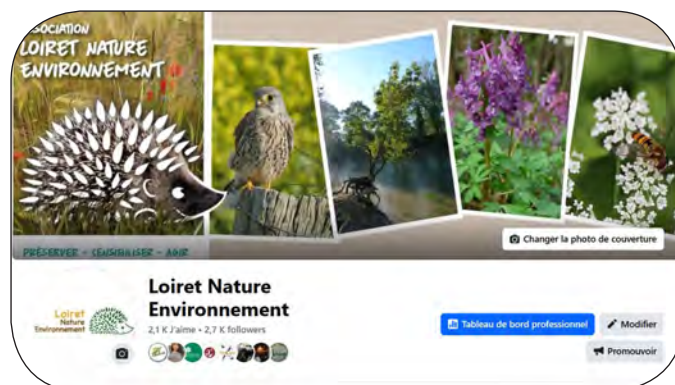
Le mot de la semaine

Le rendez-vous hebdomadaire pour tout savoir de l'actualité de la semaine et ne rien manquer comme sorties ou autres événements organisés par votre association.



La page Facebook

Depuis le printemps 2017, notre page Facebook permet de diffuser notre actualité, de partager celle de nos partenaires et d'atteindre un public varié. **2791 personnes sont abonnées (+191 sur 1 an)** et peuvent relayer à leur tour nos informations : <https://www.facebook.com/lne45/>



La page Instagram

Depuis janvier 2024 : 37 publications de 2 à 3 photos issues de notre photothèque, permettant de valoriser ces ressources et partager avec le plus grand nombre de beaux clichés.

Avec **171 abonnés** à ce jour, c'est un autre réseau de diffusion pour sensibiliser à la protection des espèces ou milieux.

Les inventaires et expertises biodiversité

Les suivis d'espèces

Le Balbuzard pêcheur

Balbuzard pêcheur : une reproduction inférieure à 2023

L'année 2024 est assez correcte pour le balbuzard dans le Loiret, bien qu'il y ait eu cette année plus d'échecs de reproduction et moins de jeunes à l'envol qu'en 2023. La petite équipe de bénévoles de LNE a continué à suivre et surveiller **la trentaine de nids installés dans le Loiret**, que ce soit en forêt d'Orléans, en propriété privée mais aussi sur quelques pylônes Rte. Il est très probable toutefois que quelques couples échappent aux observateurs (notamment parce que les oiseaux nichent en propriété privée).

Cette année, à l'observatoire du Ravoir, **24 permanences ont été assurées** les dimanches et les jours fériés, sans compter la présence de certains naturalistes en semaine, lors du passage pour le suivi des nids. **Au total, ce sont près de 1000 personnes qui ont ainsi été sensibilisées.**



Baguage du jeune XKI le 15 juin 2024 © G. Perrodin

Au Ravoir, le couple Panchita-6.A s'est de nouveau reproduit pour la 6^e année consécutive. Le 25 mars, le couple habituel était réuni et 39 jours après le début de la couvaison, Panchita donnait sa première becquée. Quelques jours après, deux petites têtes dépassaient du nid mais malheureusement, le petit dernier ne survivra pas, et les causes de sa disparition restent inconnues, prédateur ? chute ?

Sur le nid de l'étang du Ravoir, cette situation nous est malheureusement familière.



© G. Perrodin



Panchita en Espagne le 25 juillet 2024 © C. Sanjurjo

Le jeune balbuzard restant a été bagué le 15 juin.

C'est un jeune mâle nommé « XKI ».

Le jeune XKI est resté sur le Ravoir plusieurs semaines après le départ de sa mère fin juillet et a été observé la dernière fois le 24 août. Il a fini par s'émanciper de 6.A pour partir en migration. Il y passera, comme tous les jeunes balbuzards, deux à trois années avant de revenir, espérons-le, dans la région pour tenter de se reproduire.

Au 12 septembre, 6.A profitait toujours du Ravoir avant de rejoindre à son tour le sud.

Ailleurs dans le Loiret sur les 29 couples connus qui ont entamé une ponte, 24 se sont reproduits avec succès, menant 45 jeunes à l'envol.



Premiers envols du jeune XKI au Ravoir le 27 juin 2024 © G. Perrodin

Les sternes

Une mauvaise année marquée par plusieurs crues

2024 est malheureusement, comme les années précédentes, une mauvaise année pour les Laridés de la Loire.

Le printemps a été pluvieux sur le Loiret et sur le bassin amont, le débit de la Loire est resté longtemps très haut. Au mois de mai, beaucoup d'îlots étaient encore immergés, ce qui a retardé l'installation des Laridés.

Pendant la saison, plusieurs passages sont réalisés par les ornithologues bénévoles de l'association afin de compter les colonies et de poser des panneaux de prévention sur les différents sites du Loiret.

Au début du mois de juin, des îlots se sont découverts et les couples de sternes ont commencé à s'installer : Quelques couples de naine et de pierregarin sur l'île de



Panneautage de l'île d'Alboeuf © M.N de Bellefroid

Beaugency, sur les îles de Bonny-sur-Loire, au pont Thinat et au Cabinet vert près d'Orléans, sur l'Ormet à Saint-Gondon (pierregarin uniquement). De beaux effectifs sont également observés sur l'île d'Alboeuf à Bou, où les bénévoles dénombrent alors plus d'une cinquantaine de couples de Sternes naines et plus d'une centaine de couples de Sternes pierregarin. Plusieurs couples sont observés en train de couvrir et un 1er poussin de Sterne pierregarin est aperçu sur l'île d'Alboeuf. Au total on compte 99 couples de Sternes naines, et 204 couples de Sternes pierregarin, installés sur les différents sites suivis.

Malheureusement le bilan final sera beaucoup plus faible. Aux alentours du 20 juin, une **crue conséquente**

est enregistrée dans le Loiret, avec un débit maximum de la Loire mesuré à 623 000 l/s le 24 juin. Une grande partie des îlots sont noyés avec les pontes des couples de sternes installés. Près d'Orléans, l'île du Pont Thinat et celle du Cabinet vert sont noyées. Il en va de même pour l'Ormet à Saint-Gondon, l'île de Beaugency et les îles de Bonny-sur-Loire. Seule l'île d'Alboeuf à Bou est partiellement inondée ce qui épargne une vingtaine de couples de Sternes pierregarin.

Le débit redescend à la fin du mois de juin, mais la saison de reproduction touche quasiment à sa fin. Une petite colonie s'est ré-installée à Beaugency (15 couples de pierregarin et 3 de naines) mais elle n'a pas aboutie, très probablement à cause de la prédation. Des couples de sternes se réinstallent sur les îles de Bonny-sur-Loire (14 couples de pierregarin et 6 de naine) mais aucun jeune n'est aperçu. C'est seulement sur l'île d'Alboeuf que les sternes ont pu mener jusqu'au bout leur reproduction : une quarantaine de poussins de pierregarin et cinq poussins de naines sont observés. **Le bilan de cette année (à la fin du mois de juin) s'élève donc à 8 couples de Sternes naines et 60 couples de Sternes pierregarin.**

Les fortes variations du débit de la Loire sont régulières depuis 15 ans. Elles constituent une menace pour la reproduction des sternes contre laquelle il est malheureusement difficile d'agir. Malgré cela, nous restons mobilisés pour tenter de maintenir les îles accueillantes pour les mouettes et sternes.



© J.C. Picard



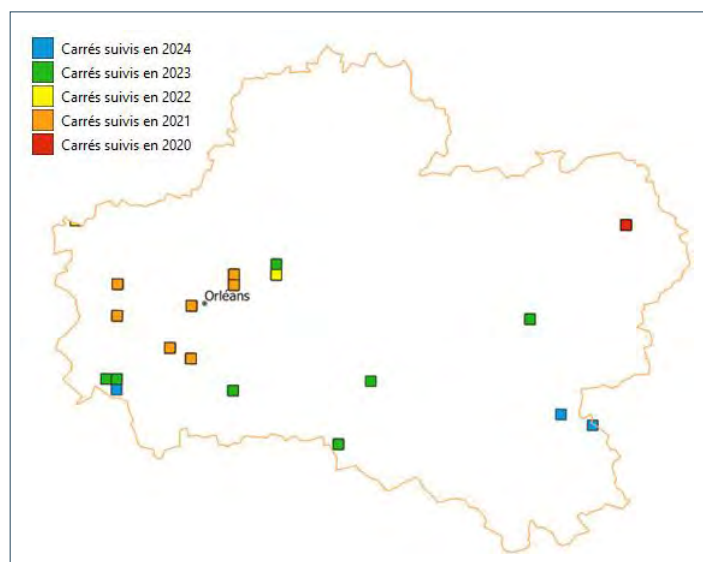
Sterne pierregarin © E. Bouvier

Les suivis ornithologiques STOC et SHOC

STOC 2024, de nouveaux observateurs et de nouvelles espèces

Le **STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs)** est un programme participatif de suivi des oiseaux, coordonné par la LPO, qui a lieu chaque année sur des sites fixes. Ce suivi dans le temps est précieux car il permet d'évaluer les variations des populations d'oiseaux nicheurs en France.

Dans le Loiret, LNE suit un petit groupe d'observateurs qui s'étoffe d'année en année. En 2024, trois nouveaux observateurs ont rejoint le dispositif et 18 carrés ont été



Localisation des carrés suivis depuis 2021 dans le Loiret. Source FNE CVL.

suivis, dont une zone de prospection en Puisaye.

Chaque carré, de 2x2km, est tiré aléatoirement à proximité de la commune de l'observateur. Dix points d'écoute sont ensuite positionnés par l'observateur de façon à recouvrir un maximum d'habitats différents. **Trois passages sont réalisés pendant la période de reproduction** des oiseaux au printemps. Le 1^{er} passage en mars (dit précocé) a été mis en place récemment afin d'analyser l'évolution de la phénologie des oiseaux, liée au changement climatique.

Au total, **105 espèces** différentes ont été observées en 2024 (101 en 2023, 91 en 2022 et 92 en 2021). Selon les carrés, entre **31 et 60 espèces** ont été recensées, avec une moyenne de **46 espèces** par carré. L'apport de trois nouveaux carrés a permis de recenser davantage d'espèces, **10 nouvelles espèces** ont été observées dans le cadre du STOC.



© P. Legrand

Parmi ces nouvelles espèces, se trouvent la **Mésange noire** et l'**Elanion blanc**, observés en Puisaye. L'Elanion blanc est un rapace originaire du sud qui s'est installé très récemment sur le département. D'autres nouvelles espèces ont également été observées, comme le **Petit Gravelot**, la **Locustelle tachetée** à Lailly-en-Val ainsi que le **Phragmite des joncs** à Ouzouer-des-champs.

Parmi les 12 nouvelles espèces observées l'année dernière, 8 ont été revues cette année. Notamment le **Gobemouche gris**, observé de nouveau sur Traînou, puis sur le nouveau carré à Breteau. Le **Grèbe castagneux**, la **Grande Aigrette**, le **Héron garde-bœufs** et le **Martin-pêcheur** ont également été contactés.

A contrario, certaines espèces recensées les années précédentes n'ont pas été revues cette année. C'est notamment le cas du **Pic cendré**, le plus rare de nos pics, qui avait été entendu à la Ferté Saint-Aubin en 2023 et à Semoy en 2022. Le **Bruant des roseaux** et le **Busard des roseaux**, espèces menacées dans le Loiret, n'ont également pas été revus (liste non exhaustive).



Le Petit gravelot, une nouvelle espèce du suivi STOC 2024 © J.C. Picard

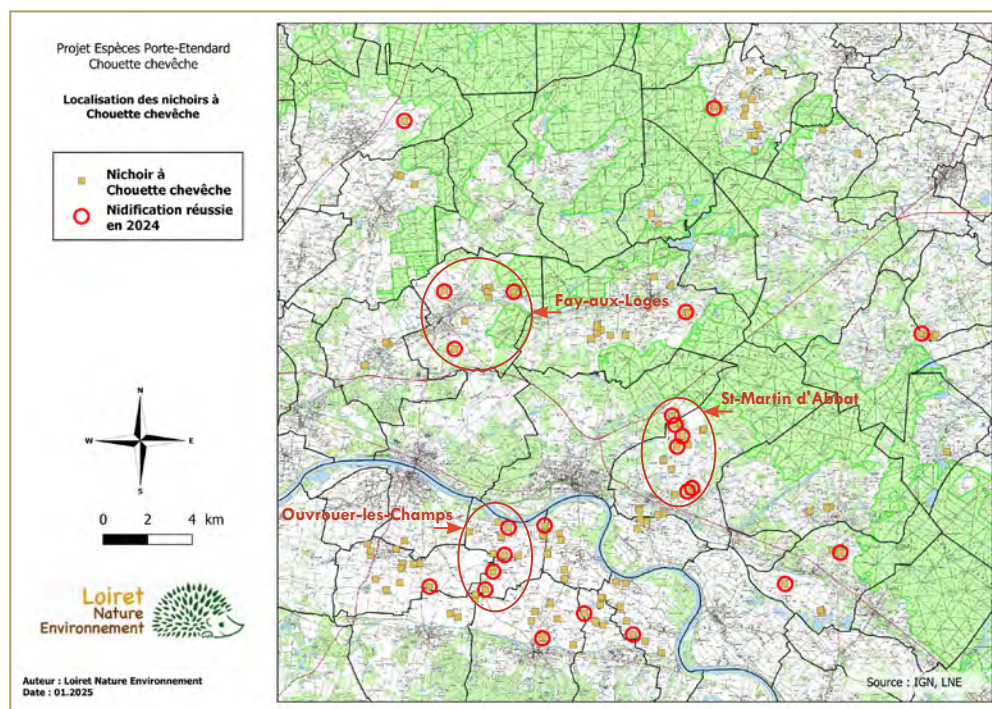
La Chevêche d'Athéna

Suivi de la nidification en nichoirs dans le Val de Loire Est-Orléanais

Au regard de 2023, l'année de reproduction 2024 est une mauvaise année concernant le nombre de jeunes produits en nichoirs avant l'envol. Ceci s'explique par une pluviométrie

importante en hiver, au printemps et en début d'été avec des températures basses en général. Ces mauvaises conditions météorologiques ont dû faire chuter les populations de proies principales, rongeurs et insectes et ont par ailleurs défavorisé la pratique de la chasse (pluies fréquentes et longues).

© G. Chevrier



Chiffres 2024 – nidification en nichoirs

27 nichoirs occupés (25 en 2023) pour 137 nichoirs posés. 7 nichoirs occupés pour la première fois dont 6 avec succès de la nidification.

26 nidifications avec production de jeunes au nid (20 en 2023).

22 nidifications réussies jusqu'à l'envol.

Nombre de jeunes avant l'envol : 48 jeunes (63 jeunes en 2023).

4 nouveaux nichoirs fréquentés et 5 nichoirs désertés.

La Noctule commune

Recherche de colonies de noctules dans le Loiret

En 2024, l'association a été financée par le Fonds vert pour **rechercher des colonies de Noctules communes dans le département.**

Il s'agit d'une chauve-souris parmi les plus grandes de la région pouvant avoir une envergure de près de 30 cm. Les recherches ont été ciblées sur cette espèce car ses populations accusent une forte régression dans toute son aire de répartition : près de 70 % de baisse des effectifs en 20 ans d'après les études du Muséum National d'Histoire Naturelle.

Les prospections ont eu lieu en journée durant l'été dans les

zones favorables, préférentiellement dans les alignements de platanes. Les colonies étant repérées grâce à un endoscope ou aux cris sociaux qui sont audibles pour l'oreille humaine... surtout chez les jeunes !

Ces recherches ont permis de découvrir une colonie le long du canal du Loing à Nargis, ainsi qu'une autre à Pannes le long du canal d'Orléans. D'autres colonies ont été décelées en 2024 par des bénévoles du groupe chiroptères à Donnery, Orléans et à Saint-Denis-en-Val. Ces découvertes s'ajoutent à celles des années précédentes. **Au total, des colonies de Noctules communes sont connues dans au moins 9 communes du département à ce jour.**

© Wikimedia Commons



Le Pélobate brun

Le suivi de la population dans le Loiret

Ce printemps, les pélobates mâles se sont fait entendre dès le 5 avril, et ils ont été entendus régulièrement les semaines qui ont suivi. Durant cette période, ce sont **40 mâles chanteurs** qui ont pu être décomptés, ce chiffre est en augmentation par rapport à 2023.

Les mâles chanteurs ont été recensés sur **11 mares différentes**, ce qui est un record depuis le début des suivis en 2011. De plus, il est important de noter que sur les 11 mares, quatre sont nouvelles pour l'espèce !

Des preuves de reproduction, par la présence de têtards, ont été confirmées sur quatre de ces 11 mares. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais reste toutefois bon au regard de l'ensemble des années de suivi.



Têtards de Pélobate brun © K. Billard

Face à ces résultats, l'année 2024 est considérée comme étant **une bonne année pour la reproduction du Pélobate brun sur le site** connu dans le Loiret.

Outre le suivi annuel, des prospections avec la technique de l'ADN environnemental ont de nouveau été réalisées sur des mares situées dans le val de Loire à proximité du site de présence actuel de l'espèce. Au final, ce sont plus d'une vingtaine de mares qui ont fait l'objet d'un inventaire par cette méthode. Les résultats de 2024 se sont révélés négatifs.



© K. Billard

Cette année, l'association a aussi participé à l'accompagnement d'un stagiaire de la DREAL Centre-Val de Loire, qui faisait son stage sur le Pélobate brun dans le but de réfléchir à un futur projet de dispersion assistée de l'espèce dans le Loiret.

Pour ce stage, **deux barrières-pièges à amphibiens ont été installées sur le site à Pélobate brun**, dans l'objectif de capturer des juvéniles fraîchement métamorphosés. **Plus de 80 juvéniles** ont été capturés, pesés et mesurés, avant d'être relâchés. Ces informations nous donnent de précieux renseignements sur l'état de santé de la population, afin d'entamer ce projet de dispersion assistée dans de bonnes conditions.



Juvenile de Pélobate brun, prêt à être pesé et mesuré avant d'être relâché
© K. Billard

Un batrachoduc pour le Pélobate brun !

Nous l'avions déjà évoqué lors de précédentes Lettres d'info, c'est maintenant fait ! **Le premier batrachoduc est désormais en place dans Loiret.** Appelé aussi « passage à petite faune », **ce dispositif qui prend la forme d'un tunnel, doit permettre aux animaux de traverser la route en toute sécurité.**

Ce nouvel aménagement a été installé le long de la RD 19 à la sortie de Lailly-en-Val en direction de Ligny-le-Ribault, en bordure du site du CEN, Conservatoire des Espaces Naturels, abritant la seule population de Pélobate brun du Loiret.

Construit durant le dernier trimestre de 2024, le dispositif, financé en grande partie par le Fonds vert de l'Etat, le Département du Loiret et la fondation Beauval Nature (également porteur du projet), est désormais opérationnel. Il permettra bien sûr aux pélobates de traverser la route, mais aussi à l'ensemble des amphibiens très présents sur le secteur, les reptiles, les micromammifères (mulots, campagnols, musaraignes, ...) et... nos chers hérissons !

Notre association a la tâche de vérifier l'efficacité du dispositif grâce à des pièges photographiques qui ont été installés et dont nous analyserons les images.

Nous vous tiendrons informés des résultats dans les prochaines lettres infos.



Entrée d'un passage à petite faune © K. Billard

Les inventaires des ZNIEFF



Les ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sont des espaces naturels dont l'état de conservation est plutôt remarquable et abrite des espèces devenues rares. Des inventaires naturalistes y sont menés régulièrement afin de suivre l'évolution de la biodiversité à l'échelle locale et nationale. Les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire.

Chaque année, notre association, en lien avec la DREAL Centre-Val de Loire et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, actualise les données des ZNIEFF du Loiret et en propose de nouvelles.

Ainsi en 2024, **plusieurs mouillères classées en ZNIEFF dans les années 2010 ont été ré-étudiées.** Ces mouillères en champ agricole abritaient, lors de leur création, des plantes de zones humides rares comme par exemple l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), en danger critique dans la liste rouge régionale. **Mauvaise surprise : ces mouillères ont malheureusement disparu** depuis malgré une météo pourtant très favorable en 2024 ; mais le drainage des parcelles agricoles et les années de sécheresse précédentes ont certainement mis à mal ces milieux de fort intérêt.

Heureusement, d'autres ZNIEFF ont conservé leur attrait pour la biodiversité. C'est le cas **d'une prairie humide à Seichebrières**, qui abrite des plantes rares dont l'Orchis de mai (*Dactylorhiza majalis*), le Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*) et ou le Cirse des prairies (*Cirsium dissectum*). L'actualisation a permis en outre de découvrir que le site permet la reproduction du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*).

Sur des mares à la source de la Esse, à Loury, les prospections 2024 ont également permis de confirmer l'intérêt du site pour des plantes aquatiques comme le Flûteau nageant (*Luronium natans*) mais également de découvrir une nouvelle population de Triton marbré (*Triturus marmoratus*) et de Triton crêté (*Triturus cristatus*).



Flûteau nageant dans une mare de Loury dans les sources de la Esse
© N. Déjean

De nouveaux secteurs potentiellement intéressants ont aussi été étudiés cette année comme une mare à **Rebréchien**. Cela a permis d'y découvrir une station de Grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), plante aquatique classée vulnérable en région, mais comme aucune autre espèce rare n'y a été observée, cette mare ne sera pas proposée au classement ZNIEFF.



Prairie humide de Seichebrières de fort intérêt écologique © N. Déjean

Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)



Chaque année depuis plus de 10 ans, notre association est largement investie dans la réalisation des Inventaires de Biodiversité Communale (IBC). Depuis le lancement du programme, nous avons pu ainsi travailler avec plus d'une quarantaine de communes sur un triple objectif : améliorer les connaissances naturalistes au sein d'une commune ; sensibiliser le grand public au patrimoine naturel local ; et accompagner la municipalité dans la préservation à son échelle, de la biodiversité voire améliorer ses capacités d'accueil.

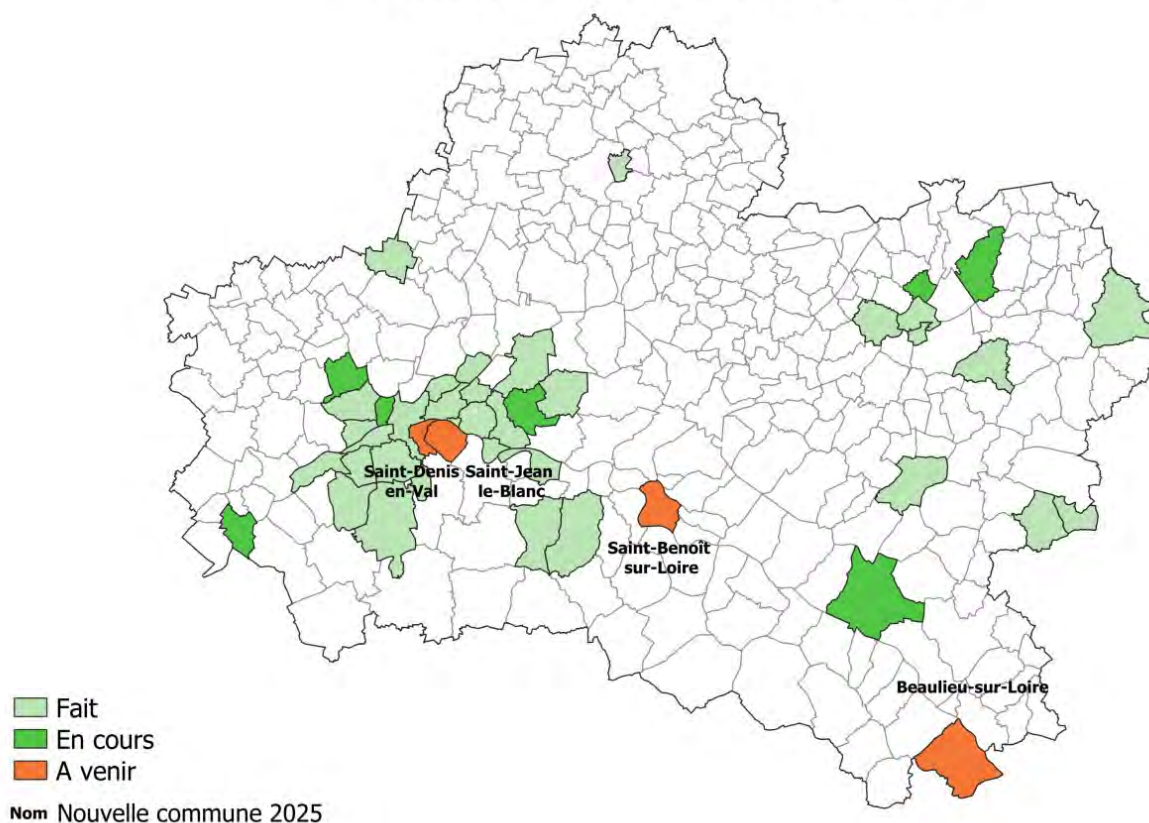
L'IBC se déroule sur deux années, la première est consacrée principalement aux inventaires naturalistes. La flore, l'avifaune, l'herpétofaune, l'entomofaune (papillons et libellules) et les chiroptères sont étudiés sur des sites choisis conjointement avec la commune concernée. Suite à ces diagnostics, en deuxième année, des préconisations de gestion sont proposées et co-construites avec les services techniques et les élus.

En 2024, nous avons travaillé sur huit IBC.

Rédaction des fiches de gestion et réalisation des animations sur la commune de Pithiviers. Cela a été l'occasion notamment de préserver une colonie de Noctule commune et de sensibiliser les habitants aux chauves-souris.

Des inventaires naturalistes ont été menés sur les communes d'**Ormes, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Donnery, Beaugency, Gien, Griselles et Cepoy**. Cet automne, les inventaires de chauves-souris et l'analyse des ultrasons enregistrés durant l'été, ont mis en évidence la présence du Petit Rhinolophe à Gien dans un espace boisé urbain. Les rhinolophes sont des espèces qui craignent la lumière durant la nuit. Il est ainsi rare de les croiser dans les centres urbains. Cela témoigne de l'importance de préserver des secteurs naturels non éclairés durant la nuit.

Communes engagées dans un IBC/ABC



Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)

Les inventaires naturalistes se sont poursuivis tout l'été et, avec eux, leur lot de découvertes.

A **Griselles**, on retrouve de nombreux amphibiens dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et le Triton alpestre (*Ichtyosaurus alpestris*) dans les mares communales. La vallée de la Cléry, entrecoupée de bois marécageux et prairies humides, abrite une population d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), demoiselle protégée en France. Cette petite libellule se reproduit dans les cours d'eau et fossés très végétalisés et plutôt avec une eau de bonne qualité.



Agrion de Mercure © E. Vileski

Cet agrion a également été observé sur la commune de **Beaugency** mais cette fois-ci dans un secteur plus atypique pour cette espèce : rivière à lentille d'eau et très ombragée. Il est possible que les individus observés soient en déplacement et viennent de l'amont. Sur cette commune, quatre couples de Pie-grièche écorcheur ont pu être notés dont un couple dans une haie dense située à la limite avec les grandes surfaces céréalières de Beauce. Cette observation confirme, une fois encore, l'intérêt des haies et des broussailles pour les oiseaux.

De la même manière, le cimetière du vieux bois à **Ormes**, entre zone urbaine et champs, contient une haie dense d'arbustes qui permet à la Linotte mélodieuse et au Bruant zizi de nicher.

Sur la commune de **Gien**, des bénévoles de l'association ont trouvé la Mélitée de la Lancéole (*Melitaea parthenoides*), papillon en danger d'extinction dépendant des pelouses sèches et des friches. Ses

populations dans le Loiret sont encore en bon état de conservation contrairement aux autres départements de la région.

La biodiversité s'invite également au cœur des villes et notamment dans des parcs, pour peu que des vieux arbres soient présents. C'est le cas notamment à **Saint-Jean-de-la-Ruelle** où le Pigeon colombin (*Columba oenas*) niche dans des cavités d'arbres.



Pigeon colombin © J.Dumont

Une colonie d'été de Noctule commune (*Nyctalus noctula*) s'est également installée dans le parc de la mairie de **Donnery**. **Ces observations importantes sont signalées aux communes** afin que le maintien de ces nids et gîtes soit pris en compte lors d'éventuels futurs travaux.

Enfin, sur la commune de **Cepoy**, des îles au milieu d'un étang jouxtant le Loing abritent une colonie de reproduction de Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) et de Mouette mélanocéphale (*Ichthyophaga melanocephalus*). Le bassin du Loing n'est pas connu pour abriter de nombreuses colonies de cette dernière espèce, sa présence ici est encourageante pour le développement de ces populations.

Objectif MARES



De nouvelles mares restaurées fin 2024

Le programme Objectif MARES mené depuis 2021 s'est poursuivi en 2024 sur **cinq mares communales du Loiret sur les communes d'Amilly, Bou et Marigny-les-Usages**.

Les mares d'Amilly, situées en zone périurbaine, faisaient partie d'un réseau important qui s'est peu à peu dégradé. Les deux mares connectées entre elles par un petit fossé ont eu deux parcours différents de restauration.

La première était fortement végétalisée avec des massettes et des rubaniers comblant au fil des années le fond de la mare par des vases. Malgré ces menaces, elle abritait encore une très forte diversité d'amphibiens avec notamment **une centaine de Tritons crêtés et de Tritons ponctués**. Un chantier participatif, mené en novembre avec l'aide de bénévoles de l'association et des habitants de la commune, a permis de dégager la végétation sur la moitié de la mare et de débroussailler les berges. Les plantes aquatiques, support de ponte des amphibiens ont été conservées.

La seconde, quant à elle, commençait à se combler avec des arbres morts. Un chantier de bûcheronnage et de retrait des arbres a donc été réalisé en décembre. L'objectif est ici de permettre à la lumière de pénétrer dans la mare afin de voir s'y développer des herbiers aquatiques, indispensables lors de la ponte des amphibiens.

Les mares de Bou et de Marigny-les-Usages sont également dans ce cas où la végétation ligneuse est trop présente. A Bou, des habitants viennent couper et récupérer du bois durant l'hiver sur les berges de la mare, une manière de concilier la protection de la biodiversité et les activités humaines. Une visite préalable a été réalisée afin de sélectionner les arbres à abattre et les arbres à conserver

(vieux arbres à cavités notamment). En parallèle, un chantier participatif a permis de retirer du bois mort de la mare et de créer des corridors ouverts pour les amphibiens à travers les broussailles.

A Marigny-les-Usages, deux chantiers de bûcheronnage et de débroussaillage des berges ont également été réalisés en janvier.

Comme pour toutes les mares restaurées dans le cadre du projet Objectif Mares, un suivi sera fait au printemps pour mesurer les résultats obtenus suite aux travaux.



Lancement du chantier participatif à Amilly © N. Déjean



Fin du chantier d'Amilly où les berges ont été dégagées et une partie des herbes dans l'eau a été retirée © N. Déjean



Chantier de retrait des arbres morts dans la mare forestière de Marigny-les-usages © N. Déjean

Un toit pour la biodiversité

Partenariat avec les communes



Le programme « **Un toit pour la biodiversité** », porté par FNE Centre-Val de Loire, vise à accompagner les collectivités dans leurs travaux de rénovation de bâtiments communaux en vue de préserver la biodiversité qui habite le bâti, notamment les **chauves-souris**, l'**Hirondelle de fenêtre** et le **Martinet noir**.

En 2024, nous avons accompagné la commune de **Fleury-les-Aubrais** dans la rénovation de la toiture du domaine de la Brossette et l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) de l'École Jules Ferry ainsi que la commune de **Donnery** dans l'isolation des murs du Groupe scolaire Adrienne Bolland.

L'ornithologue et le chiroptérologue de l'association ainsi que plusieurs bénévoles ont prospecté les bâtiments communaux afin de confirmer la potentielle présence de ces espèces protégées. Pour les chauves-souris et le Martinet noir, l'identification est délicate car ces espèces nichent dans des petites anfractuosités du bâti.

Le passage pour les oiseaux s'effectue aux heures chaudes à la fin du printemps (conditions propices au nourrissage des jeunes). Plusieurs passages sont nécessaires pour les chauves-souris dans le but d'identifier les potentielles colonies d'estivage, de « swarming » (rassemblement en septembre des chauves-souris pour la reproduction) et d'hivernage.



Animation avec les scolaires © Fleury-les-Aubrais

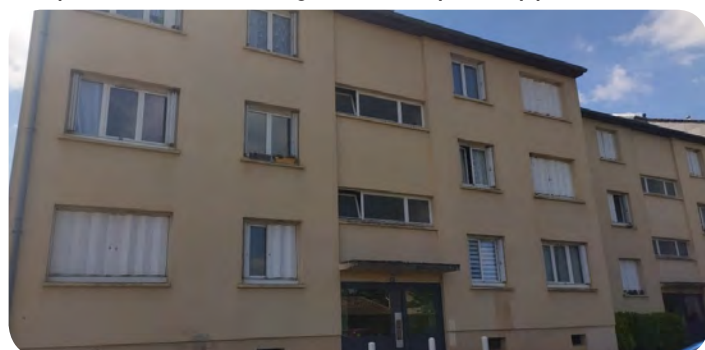
Une colonie de Pipistrelle commune a été identifiée à la Brossette, sur un bâtiment non concerné par les travaux, les écoles Jules Ferry et Adrienne Bolland ne présentent pas d'enjeux particuliers. Nous avons tout de même recommandé aux communes la pose de gîtes à chauves-souris sur les bâtiments pour favoriser l'implantation de colonies. Afin de sensibiliser les scolaires de l'école Jules Ferry à cette thématique, nous avons animé un atelier de construction de gîtes à chauves-souris en décembre dernier.

Partenariat avec les bailleurs sociaux

En 2024, l'association a de nouveau travaillé avec les bailleurs sociaux afin que ces derniers prennent en compte les espèces liées au bâti (martinets, hirondelles et chauves-souris) dans leurs travaux de réhabilitation énergétique. Deux bailleurs sociaux (Valloire Habitat et Logem Loiret) ont fait appel à nous de façon anticipée, pour réaliser des diagnostics préalables de leurs sites destinés à passer en réhabilitation l'an prochain. **22 sites ont été diagnostiqués**, ce qui est une nette augmentation par rapport à l'année

dernière, montrant une **prise de conscience de plus en plus grande des bailleurs**.

Sur ces 22 sites étudiés, 10 abritent effectivement des espèces liées au bâti. Des préconisations (adaptation du calendrier des travaux, pose de nichoirs artificiels,...) ont été faites en conséquence pour permettre aux espèces de continuer à vivre sur les bâtiments tout en réalisant les travaux qui sont nécessaires pour le confort des résidents.



Un site à Courtenay avec des nids d'hirondelles © V. Verschelde



Site La Ferté - Chauves-souris-Martinets © K. Billard

Interventions d'urgence sur des chantiers de rénovation

Les bénévoles du groupe ornithologique de l'association réalisent une veille afin de lister les éventuels travaux en cours ou à venir, certains se rendent ensuite sur place pour identifier la potentielle présence d'espèces protégées. **C'est grâce à leur vigilance que, cette année, l'OFB a arrêté en urgence deux chantiers en cours qui présentaient des enjeux hirondelle et martinet.**

Ces deux chantiers consistaient en des travaux d'isolation par l'extérieur réalisés par deux bailleurs différents : **Scalis et 3F.**



Nids d'hirondelles sur bâtiment Scalis - Fleury-les-Aubrais © V. Verschelde

Scalis met en œuvre les travaux de la résidence Lamballe à Fleury-les-Aubrais dont une façade est occupée par une colonie d'Hirondelles de fenêtre. 3F gère les travaux de la résidence du Clos Neuf à St-Jean-de-la-Ruelle, avec au moins une dizaine de couples de martinets sous la toiture des bâtiments.

Nous avons immédiatement pris contact avec les bailleurs pour les informer de ces enjeux. Les travaux qui impactaient les nids ont été arrêtés. Puis, nous avons accompagné les bailleurs dans la rédaction des documents administratifs de dérogation pour pouvoir reprendre les travaux ainsi qu'à la **mise en place de mesures compensatoires.**



Pour ces deux résidences, les travaux continueront après le départ en migration des oiseaux et des nichoirs artificiels seront mis en place sur les façades nouvellement isolées. Ainsi, les oiseaux retrouveront au printemps prochain des habitats favorables pour leur nidification.

A noter que nous proposons non pas la pose de nids d'hirondelle artificiels, mais **une avancée de toit** en vue de recréer les angles favorables à la construction de nids naturels. Il arrive en effet que les hirondelles préfèrent reconstruire leur nid plutôt que d'habiter un nid artificiel. Nous espérons donc que l'avancée de toit sera **une alternative plus efficace pour la préservation des colonies d'hirondelles.** Un suivi en 2025 sera fait afin de vérifier le succès obtenu avec les préconisations proposées.

Les résultats du programme « Un toit pour la biodiversité » sont encourageants. De plus en plus de bailleurs sont sensibles à cette problématique « biodiversité du bâti » et sont intéressés par une collaboration avec l'association.



Bâtiment Scalis - Fleury-les-Aubrais © V. Verschelde

Nos autres suivis

Déversoir de Jargeau : transplantation de plantes rares

Le déversoir de Jargeau est un ouvrage d'art de la levée de Loire destiné à faciliter, si nécessaire, l'évacuation d'une partie des eaux du fleuve. En cas de crue majeure et afin de protéger la population, le déversoir peut être dynamité pour inonder les champs. Aménagé au XIX^e siècle suite aux inondations de 1856, ce déversoir n'a jamais été utilisé. Depuis, avec l'usure des levées et les changements de morphologie du lit du fleuve, ce déversoir était devenu de moins en moins fonctionnel. Des travaux d'arasement pour abaisser le déversoir ont ainsi été menés début 2024 afin de le rendre à nouveau opérationnel.

Néanmoins, les levées de Loire sont des milieux de fort intérêt pour la biodiversité et notamment pour les plantes de pelouses sèches. Des études naturalistes menées en amont des travaux par un bureau d'étude ont ainsi mis en évidence la présence de la Scille d'automne (*Prospero autumnale*), protégée en région Centre-Val de Loire, l'Armérie des sables (*Arenaria arenaria*), déterminante de ZNIEFF, l'Armoise champêtre (*Artemisia campestris*), quasi menacée en région et la Phélypée des sables (*Phelipanche arenaria*), classée en danger critique en région.

Afin de préserver ces espèces, les travaux ont été menés en hiver et une attention particulière a été donnée aux déplacements de terres. La station de Scille d'automne a ainsi été balisée et transférée sur la levée dans un secteur en aval du déversoir, en évitant au maximum de remuer la terre. Les stations d'Armérie des sables situées dans un secteur non impacté par les travaux ont été balisées pour éviter que les engins de chantier ne roulent pas dessus. Pour l'Armoise champêtre et la Phélypée des sables, les terres végétales ont été mises de côté pendant les travaux

puis remises au même endroit à la fin du chantier.

Quelques mois plus tard, la végétation a bien repris avec plus de 120 espèces végétales recensées. L'Armoise champêtre et la Phélypée des sables sont de retour, les mouvements de terre ne semblent pas avoir impacté les capacités de germination de graines. La Scille d'automne,



Station déplacée de Scille d'automne à l'aval du déversoir © N. Déjean

par contre, n'a pas été observée. Cela peut s'expliquer par un échec de transplantation mais également par des conditions moins optimales pour son développement. En effet, la station est recouverte de chiendent, une graminée à fort pouvoir colonisateur qui limite le développement des espèces de pelouses sèches.

Le suivi se poursuivra en 2025 et la gestion sera adaptée afin de réduire le développement du chiendent au profit de la Scille.



Phélypée des sables, plante parasite de l'Armoise champêtre © N. Déjean



Station déplacée de Scille d'automne à l'aval du déversoir © N. Déjean

Les suivis en partenariat avec des entreprises

RTE - Saint-Cyr-en-Val

En 2012, RTE et notre association avaient établi un partenariat dans le cadre de la création d'un poste de transformation sur la commune de Saint-Cyr-en-Val dont l'objectif était d'accompagner RTE dans la prise en compte de la biodiversité et notamment le transfert d'une plante menacée d'extinction, le Gnaphale des bois (*Omalotheca sylvestris*). A cette occasion, **une noue** avait été notamment créée.



Noue écologique © N. Déjean

Plus de 10 ans plus tard, tout un écosystème s'est recréé autour de cette noue. Tout d'abord les zones en eau permanente (mare et fossé) sont le siège de la reproduction de plusieurs amphibiens, dont la **Rainette verte** (*Hyla arborea*), la **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*), ou encore, les crapauds (*Bufo* sp.) et des libellules. Parmi elles, une population d'**Agrion nain** (*Ischnura pumilio*) a pu être observée pour la première fois cette année. D'autres insectes aquatiques sont aussi installés dont l'**Hydrophile brun** (*Hydrophilus piceus*), espèce indicatrice de la bonne qualité des eaux.

Seule ombre au tableau, la présence dans la noue de poissons exotiques comme les Perche-soleil et Poisson-chat.

Les abords de la mare se végétalisent peu à peu et une ceinture de prairie humide est bien présente. Même si la végétation observée y est plutôt commune, quelques plantes rares arrivent à se développer dont l'**Oenanthe à feuilles de peucedan** (*Oenanthe peucedanifolia*) protégée en région. Le Gnaphale des bois, quant à lui,

n'a pas été revu sur la zone de transplantation mais est bien présent dans les alentours. C'est une plante pionnière qui supporte mal la concurrence avec les autres plantes.

Quant au poste électrique, l'une des plus grandes surprises a été la nidification de l'**Oedicnème criard** depuis 2019 à l'intérieur du poste.



Oedicnème criard © G. Chevrier

La terre graveleuse et les tontes répétées ont créé une zone favorable à la reproduction de cet oiseau mais également à celle du **Petit gravelot**.



Petit gravelot © J.C. Picard

Depuis, le site est régulièrement suivi par nos bénévoles ornithologues et des échanges réguliers ont lieu avec RTE pour adapter leur calendrier de tonte pour ne pas déranger la reproduction de ces oiseaux.

Suivis écologiques des carrières

Depuis de nombreuses années, notre association étudie la biodiversité de plusieurs carrières dans le département. Ces inventaires réguliers permettent aux carriers de prendre en considération les espèces présentes sur sites et leurs rythmes de vie lors de la phase d'exploitation en carrière, afin d'adapter les modalités d'extraction pour limiter au maximum les impacts sur certaines espèces sensibles.

En 2024, deux nouvelles carrières ont été étudiées avec le groupe Deromedi : une à Guilly et l'autre à Ouzouer-sur-Trézée. Les inventaires ornithologiques menés font état d'une population d'Hirondelles de rivage (plus de 70 individus), de Tariers pâtres (quasi menacés en France) et de Petits Gravelots. En cas de présence d'Hirondelles de rivage, les interventions sur les fronts de taille avec les nids sont alors décalées hors période de nidification.

Les plans d'eau et mouillères sont eux des zones de fort intérêt pour les amphibiens dont le Crapaud calamite (quasi menacé en région) et la Rainette verte (quasi menacée en France).

Les autres carrières étudiées en 2024 sont situées à La Bussière et Sainte-Geneviève-des-Bois, également avec le Groupe Deromedi, à Bonnée avec GSM Granulats, à Sully-sur-Loire avec EQIOM et à Saint-Benoît-sur-Loire avec SNB.

Notre accompagnement se poursuit également lors de la remise en état des sites après la fin d'exploitation. Nous apportons des conseils sur le choix des essences d'arbre à planter ainsi que sur le maintien d'espèces et de milieux d'intérêt, tels que les roselières. Par exemple, pour préserver au mieux le Grillon des marais (insecte rare dans la région) dans un fossé destiné à être comblé, l'intervention a été reportée à notre demande à septembre, une période correspondant à un moment où l'espèce est la plus mobile. La végétation du fossé sera préalablement fauchée, puis déplacée vers un emplacement propice au grillon ailleurs sur la carrière.



Carrière en cours d'exploitation avec en premier plan une zone humide préservée (présence de l'Agrion nain, libellule classée vulnérable en région) © N. Déjean

La base de données Obs'45 : bilan 2024

Cela fait maintenant **4 ans** que notre base de données en ligne Obs'45 est opérationnelle et son succès ne se dément pas.

Plus de 56 000 nouvelles données ont été saisies en 2024, cela concerne plus de 2 000 espèces. Désormais, notre base contient plus de 655 000 données.

L'année 2024 a été marquée également par la saisie d'observations d'oiseaux des années 1990 qui étaient restés dans des cartons, grâce à une fidèle équipe de bénévoles.

Les trois observatoires les plus fournis restent inchangés avec celui des oiseaux qui remportent pour la troisième année consécutive la première place avec 35 658 données saisies en 2024 ; en seconde position vient l'observatoire sur les plantes avec 14 438 données, et enfin en troisième position, celui sur les papillons avec 2184 données.

Le nombre d'observateurs est en accroissement constant, **831 observateurs** sont inscrits sur Obs'45 (+ 100 par rapport à 2023 !). Le nombre de photos est lui aussi en augmentation, avec plus de **10 900 photos**

qui accompagnent les observations, même s'il reste encore de nombreuses espèces non illustrées par des photographies dans la base.

Cette quatrième année confirme l'adhésion des naturalistes Loirétains à Obs'45. Merci à tous les observateurs et aux validateurs qui font vivre la base jour après jour !



Lézard des souches © C. Maurer

The screenshot displays the Obs'45 website interface. At the top, there's a navigation bar with 'accueil', 'Rechercher une espèce', 'Partenaires', and various logos. The main header area includes the 'Obs'45' logo and a welcome message. Below this, a row of four large colored boxes shows key statistics: 'ESPÈCES' (3 974), 'OBSERVATIONS' (655 886), 'PHOTOS' (10 914), and 'OBSERVATEURS' (831). To the right, a 'DERNIÈRES OBSERVATIONS' section lists recent sightings like 'Épervier d'Europe' and 'Merle noir'. Below the statistics, a 'LES ESPÈCES DU MOMENT' section features images and details for 'Roulette nippée', 'Héron cendré', 'Lézard des murailles', and 'Alyx accoucheur'. A sidebar on the left contains a vertical menu with icons for 'ACTUS', 'OBS', 'RECH', 'CARTO', 'BILAN', 'GALERIE', 'BIBLIO', 'AIDE', 'PART', and 'CONTACT'.

Les projets "Développement Durable"

Objectif Climat 2030

Les communes

L'association travaille depuis fin 2017 avec notre réseau associatif régional, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, pour **accompagner les collectivités volontaires dans l'élaboration de leur stratégie d'adaptation au changement climatique.**

C'est le programme d'accompagnement des communes « Objectif Climat 2030 ».

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face au changement climatique, est **la préservation de la ressource en eau.**

Les outils créés

Les jardifiches

N°16 – Le jardin de pluie

Le jardin de pluie est un massif dédié à l'infiltration des pluies faibles à moyennes (10 à 20 premiers mm de pluie) et à la régulation des pluies moyennes à fortes en permettant de ralentir le flux vers le réseau d'eau pluviale, notamment lors des épisodes orageux durant lesquels les stations d'épuration peuvent être saturées.

Différentes strates de végétation (vivace, arbustive, et semi-aquatique) adaptées au milieu détrempé et humide vont habiller ce jardin de pluie.

N°17 – Le jardin sec

C'est un massif composé essentiellement de vivaces et plantes sauvages choisies pour leur résistance à la sécheresse, adaptées aux sols pauvres,

Après une phase d'état des lieux, **des plans d'actions** sont co-construits avec les communes pour agir sur la **désimperméabilisation des sols**, la **végétalisation des villes** et les **économies d'eau.**

Une **charte d'engagement** de réalisation des actions Objectif climat 2030 est signée par les communes à l'issue de la **période d'accompagnement de 2 ans.**

En 2024, nous avons terminé l'accompagnement d'Ingré, Cercottes, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Jargeau.

sablonneux ou caillouteux. Ces plantes nécessitent bien souvent un entretien très léger !

Les sécheresses estivales sont l'une des conséquences du changement climatique. Des restrictions et interdictions d'arrosage peuvent alors entrer en vigueur. Face à ces enjeux nouveaux, la réalisation d'un jardin sec est une réponse pour s'adapter et continuer à avoir des jardins esthétiques et productifs.

N°18 – Les toilettes sèches

Aussi appelées « toilettes à compost », ces toilettes n'utilisent pas d'eau et permettent de valoriser les fèces au jardin après compostage. Une couche de sciure est utilisée pour recouvrir ses besoins, absorber les liquides et empêcher les odeurs.

En moyenne, 20% de la consommation d'eau d'un foyer est destinée aux WC, soit près de 30 litres d'eau potable par jour et par personne. Les toilettes sèches ont donc un grand intérêt en matière d'économie d'eau !



Toutes les jardifiches sont à retrouver sur le site de l'association :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/zero-pesticide/nos-outils>

et sont disponibles à la MNE en version papier.

La brochure "Adapter son habitat"

Le changement climatique n'est que l'un des 5 facteurs de la 6^e extinction de la biodiversité en cours (avec la dégradation des habitats, la pollution, la surexploitation des milieux et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes), mais il pourrait en être la cause majeure dans les décennies à venir, en raison de l'ampleur de la perturbation des écosystèmes, des milieux naturels et des paysages liée à l'évolution du climat.

Cette brochure poursuit la collection des brochures précédentes sur le changement climatique, pour **aborder les enjeux d'adaptation pour la faune et la flore**, les menaces sur la faune, les forêts, l'agriculture mais aussi sur les humains. **Elle présente également des solutions fondées sur la nature**, car les écosystèmes peuvent aussi nous aider à faire face aux conséquences du changement climatique (rafraîchir les villes, lutter contre les inondations, limiter l'impact des sécheresses, préserver la santé...).

Vers la brochure :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>

Cette brochure a aussi été déclinée en 3 panneaux d'exposition :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>



L'exposition "Récits d'une transition"

On parle beaucoup de transition écologique mais peu osent réellement s'y aventurer par crainte d'un changement brutal de leur mode de vie ou de peur de perdre un certain niveau de confort. De nouveaux récits sont nécessaires pour donner envie de s'engager sur cette voie.

Suite à la réalisation, par l'ADEME, de 4 scénarios « Transition(s) 2050 », avec des options économiques, techniques et de société variées, pour réussir ce défi de la transition, nous avons choisi d'illustrer les 2 trajectoires « Génération frugale » et « Coopération territoriale », 2 scénarios respectueux de la biodiversité, ne surexploitant pas les ressources et qui seraient socialement acceptables pour nous permettre d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

6 panneaux ont été déclinés :

- 4 scénarios pour la neutralité carbone en 2050
- L'habitat en 2050
- L'alimentation
- L'agriculture
- La technologie
- La mobilité

Lien vers les panneaux de l'exposition « Récits d'une transition » :

<https://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/objectif-climat-2030/nos-outils>



Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) Puisseaux-Vernisson

Le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) qui a vu le jour sur les bassins du Puisieux et du Vernisson (affluents du Loing, entre Gien et Montargis) vise notamment à engager des actions pour préserver la ressource en eau sur ce territoire qui est, cette année, épargné par la sécheresse pour la première fois depuis 2017.

À ce titre, nous avons travaillé en 2024 avec les communes d'Amilly, de Chalette-sur-Loing et de Montargis pour engager des actions à la fois, de **réduction des consommations d'eau** et sur la **gestion de l'eau pluviale** pour favoriser la désimperméabilisation des sols et l'infiltration.

Un défi citoyen sur l'eau a été mené cet été à la **Maison des Jeunes d'Amilly**, avec des ateliers pédagogiques sur l'eau et la distribution de kits de matériel pour réaliser des économies d'eau chez les adolescents participants. Les services municipaux des communes engagées sont aussi accompagnés pour faire le **bilan des consommations d'eau des bâtiments publics** avant d'engager un plan d'action pour réduire ces consommations.

Des chantiers participatifs ont eu lieu cet automne pour **créer des jardins de pluie et un jardin sec à Montargis et Chalette-sur-Loing**. Des animations scolaires ont été programmées.

Bienvenue dans mon jardin au naturel



35 jardins étaient ouverts pour la 14e édition de l'évènement « Bienvenue dans mon jardin au naturel », les samedi 8 et dimanche 9 juin 2024 et ont reçu près de **1200 visites**.

Cette année, nous invitons à **découvrir les toilettes sèches** dans le but de promouvoir cette solution qui permet d'économiser environ 20% de la consommation d'eau d'un foyer. Une jardifiche sur ce sujet a été réalisée pour aider à s'en doter chez soi (https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-18.pdf).

La fréquentation en baisse cette année, sans doute à cause d'une moindre exposition médiatique, nous encourage à redoubler d'efforts l'an prochain pour vous proposer une programmation toujours enrichie.

N'hésitez donc pas à parler de cet évènement autour de vous ou à vous inscrire pour partager vos bonnes pratiques de jardinage, et continuer d' étoffer cet évènement pour sa **15e édition à venir en 2025** !



Jardin d'Edwige Rouver à Amilly © LNE



Jardin de Cléopatre Lachaize à Montbarrois © LNE

Les défis citoyens pour la transition

Les défis citoyens sont des outils de mobilisation citoyenne, de sensibilisation, d'éducation et d'expérimentation pour l'adoption de comportements compatibles avec un mode de vie soutenable. La région Centre-Val de Loire s'est engagée dans cette démarche et a lancé les « Défis citoyens pour le climat ». Plusieurs thématiques sont possibles et dans le Loiret notre association accompagne les participants intéressés sur **trois défis** : le **défi Energie** mené depuis plus de dix ans dans le département, le **défi Objectif Zéro Déchet** mené depuis plus de cinq ans et le **défi Alimentation**, depuis deux ans.

Défi Déchet

Le **Comptoir du réemploi**, situé à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, a accueilli, en 2024, le défi Objectif zéro déchet sous une nouvelle forme. **Sept ateliers** ont eu lieu de janvier à octobre proposant diverses solutions pour réduire les déchets produits au sein des foyers. Des interventions sur le tri des déchets, les courses zéro déchet, le gaspillage alimentaire, les produits d'entretien et d'hygiène maison,... ont permis à **87 participants** différents de réfléchir à la réduction de leurs déchets. Ces ateliers sont des temps d'échange, de conseils et de pratique afin d'expérimenter concrètement le zéro déchet et de le rendre facilement applicable chez soi.



Réalisation de sacs de courses réutilisables © C. Kosciolk

Défi Energie

Les personnes participant au Défi énergie souhaitent diminuer la consommation énergétique de leur foyer. Le défi est lancé par un premier temps d'échange pour se présenter et comprendre le déroulé, puis **cinq ateliers** sont proposés durant lesquels les participants sont sensibilisés aux usages individuels de l'énergie et, enfin, un atelier clôture le défi. Les ateliers permettent de comprendre quels sont les postes les plus importants de dépense énergétique, comment choisir et optimiser ses appareils, quels travaux peuvent être réalisés chez soi... Des temps

d'échange réguliers entre participants permettent de se questionner sur leurs pratiques liées à l'énergie, de trouver des améliorations possibles et de partager ces solutions. Pour l'édition 2024, **8 foyers** étaient inscrits dont 6 qui ont participé régulièrement aux ateliers.

Défi Alimentation

Animé par l'association pour la deuxième année, ce défi piloté par le Graine Centre-Val de Loire, a pour objectif de sensibiliser le grand public à l'impact de notre alimentation sur la santé et sur l'environnement. En 2024, les **communes d'Amilly et de Fleury-les-Aubrais** ont proposé ces interventions à destination des habitants de leur territoire. Chacune d'elles a bénéficié d'un événement de lancement afin de faire connaître le défi, de **cinq ateliers** traitant de différentes notions autour de l'alimentation et d'un atelier de clôture permettant de rassembler tous les participants. Ainsi, ces derniers ont pu, entre autres, découvrir les producteurs autour de chez eux, apprendre la saisonnalité des aliments, comprendre l'impact de notre alimentation sur la ressource en eau, découvrir comment cuisiner plus de légumineuses... Au final, environ **80 personnes** sont venues à une ou plusieurs des animations.



Réalisation de recettes anti-gaspi © R. Rabier

Ecoles en transition



Partenaire de longue date de notre association sur plusieurs projets, et labellisée Territoire Engagé pour la Nature, la ville de **Saint-Germain-des-Prés** a engagé, cette année, l'école de la **Claudinerie** dans la démarche « École en transition ».

Profitant des travaux de rénovation énergétique à venir c'est toute **la cour d'école qui sera réhabilitée** à court terme. Au-delà d'un projet initial autour de l'accueil de la biodiversité dans l'enceinte de l'école, de nombreuses propositions d'aménagement ont été faites pour **créer des espaces de fraîcheur et de verdure** dans cette école, et **créer des espaces pour faire classe dehors** afin d'amener les élèves de la grande-section au CE1 qui fréquentent cette école à pouvoir s'émerveiller de la nature au quotidien.

Le collège du **Clos Ferbois** de Jargeau s'est aussi engagé dans la démarche « École en Transition » pour mener des **activités autour du jardin pédagogique** avec une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire). Différentes activités sont proposées à ces élèves au printemps et à l'automne pour préparer des espaces de cultures en lasagne, faire des semis, plantations, cuisiner des plantes sauvages ou encore créer des oyas pour économiser l'eau au jardin.

L'école de **Messas** a aussi rejoint le programme École en transition, dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons-la ensemble », avec pour objectif de créer une pergola végétalisée et d'adapter sa cour d'école au changement climatique.

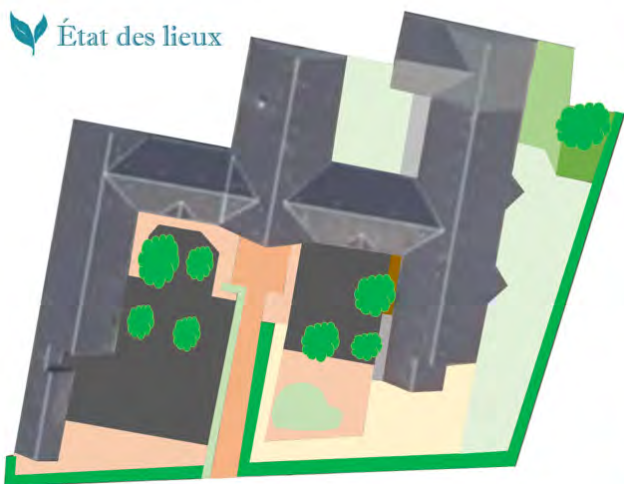
Loiret
Nature
Environnement



Saint-Germain-des-Prés - 2024

École de la Claudinerie

État des lieux



Préconisations



La sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Les animations en milieu scolaire

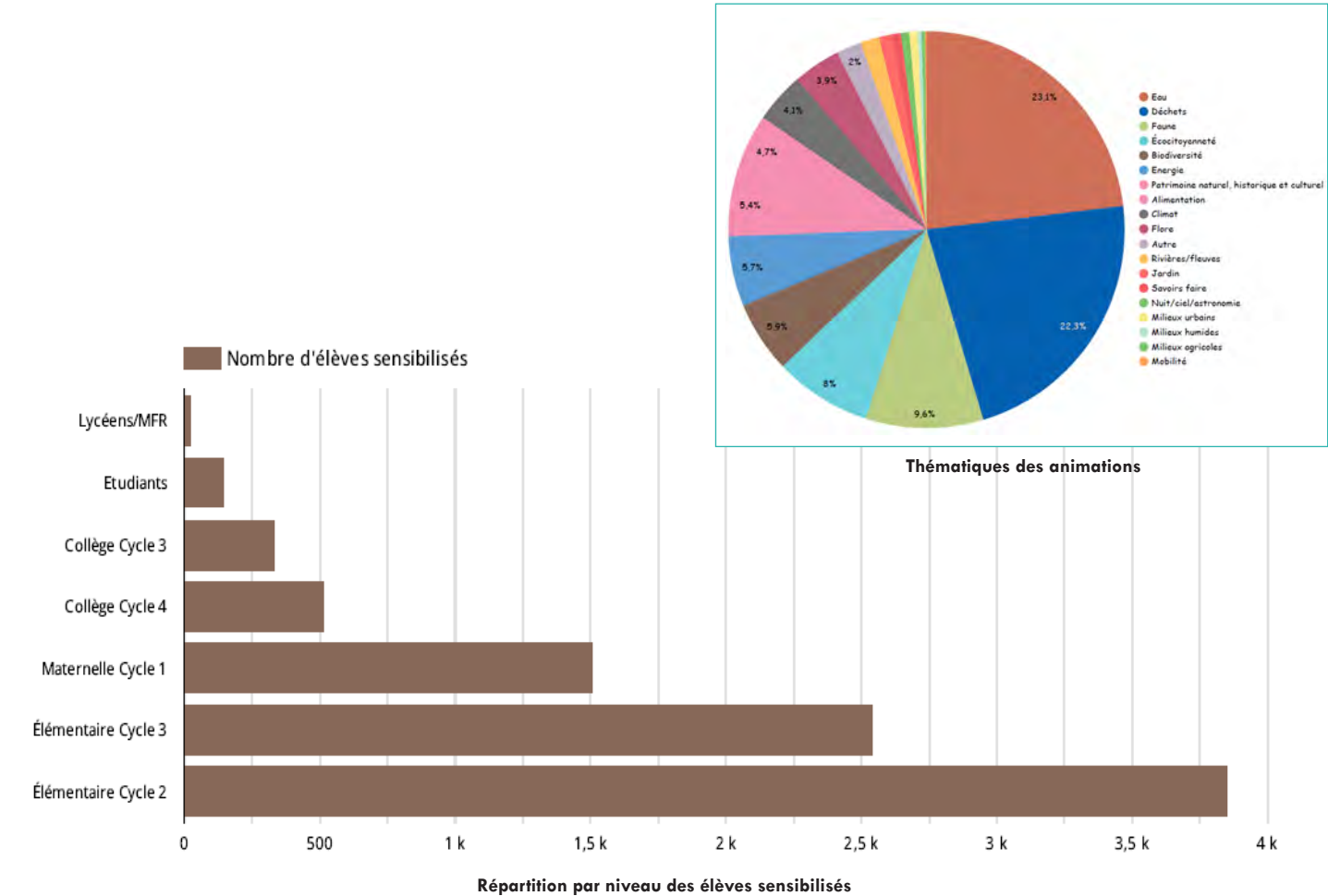


L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de trois animateurs professionnels.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre-Val de Loire et signataire du référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire pour le jeune public.

Sur l'année 2024 ce sont plus de 8 800 enfants qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturalistes (y compris sur la réserve naturelle) et environnementalistes : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, changement climatique et pesticides.

Année	NB interventions	NB participants
2024	396	8890
2023	398	9081
2022	259	5457
2021	229	4915



Le programme Watty à l'école



Watty est un programme de sensibilisation à la transition écologique créé en 2013 par EcoCO2 et destiné aux élèves de la maternelle au CM2.

Le Pays Loire Beauce a souhaité proposer aux écoles de son territoire les animations Watty. Ainsi, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, trois ateliers avec des thématiques différentes ont été réalisés dans chaque classe. **Loiret Nature Environnement était en charge des animations pour 24 écoles du PETR Pays Loire Beauce, ce qui représentait 110 classes.**

Chaque intervention, d'une durée d'1h à 1h30, se déroule en classe entière et est rythmée par des petits jeux en groupe et de la sensibilisation en classe entière. L'objectif de ces ateliers est d'enseigner des écogestes aux enfants ainsi que certains enjeux liés à la transition écologique.

Les thèmes tels que l'eau, les déchets et le gaspillage alimentaire, l'énergie, l'éclairage et les écogestes sont abordés et adaptés à chaque tranche d'âge.

Entre le 8 janvier et le 31 mai 2024, les deuxièmes et troisièmes ateliers ont été réalisés pour l'ensemble des 2500 élèves concernés.

Chaque classe a eu la possibilité de participer au concours de l'année intitulé « Mon école s'engage pour la planète ». Pour le Pays Loire Beauce ce sont l'école maternelle de Chaingy et l'école Jules Verne de Beauce-la-Romaine qui ont remporté un prix avec leurs réalisations : une maquette sur l'eau et une vidéo sur les écogestes à l'école.

Les remises de prix ont eu lieu en juin et ont clôturé cette première année avec Watty.

Pour l'année scolaire 2024-2025, le programme se poursuit et devient Ecopousse.



Concours artistique Watty © J. Branchoux



Jeu de cartes Watty © J. Branchoux



Tri des déchets © J. Branchoux

Les sorties grand public



L'éducation à l'environnement pour le grand public est aussi l'une des préoccupations majeures de l'association. LNE est d'ailleurs signataire du Référentiel de Qualité de l'Education à l'Environnement en région Centre-Val de Loire pour le grand public.

Le programme complet de toutes les activités de l'association, qu'elles soient ouvertes à tous ou bien réservées aux adhérents, est présenté au sein de l'**Agenda de l'association** en deux parutions semestrielles.

En 2024, plus de **3 000** personnes ont participé aux activités proposées par l'association.



Chaque année, l'association propose **plusieurs dizaines de sorties « nature »** sur l'ensemble du département du Loiret, y compris sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, dont LNE est gestionnaire.

Ces sorties gratuites à la découverte des oiseaux, des mammifères, des plantes, des fossiles, des mares et de leurs habitants, etc, sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité.

En 2024, une soixantaine de sorties ont pu avoir lieu.

Chaque sortie organisée fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale et est annoncée aux adhérents via le "Mot de la semaine". Les sorties sont également référencées sur le site "J'agis pour la nature", la plateforme des actions nature.



Sortie grand public "Araignées" à Mareau-aux-Prés © A. Hegibo

Les plaquettes "Espèces/Espaces emblématiques du Loiret"

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces emblématiques du département s'est encore étoffée fin 2024 avec la parution d'un numéro consacré aux **Chauves-souris**.



L'exposition "chauve-souris"



La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin

Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Une année perturbée par les fluctuations de la Loire

2024 correspond à la 2^e année du plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle. Après des années marquées par la sécheresse et des étiages sévères, l'année écoulée a été rythmée par des **crues de la Loire** inédites par leur fréquence plus que par leur intensité.

Trois pics autour de 1500 m³/s au printemps, un quatrième en octobre, l'absence de réel étiage, auxquels il faut ajouter une **pluviométrie régulière** du printemps



Loire en crue en avril à Mareau-aux-Prés © D. Hémeray

à l'automne, autant de facteurs qui ont perturbé le bon déroulement de certaines actions dans la réserve naturelle. Certains suivis ont pu être réalisés, moyennant quelques adaptations :

- Suivi de la flore des îles de Mareau-aux-Prés, avec plusieurs reports de dates pour accéder aux îles en sécurité.
- Inventaire des plantes aquatiques reporté au mois de septembre.
- Suivi des roselières et de la nidification de la Rousserolle effarvatte et du Bruant des roseaux, avec l'aide d'un stagiaire : résultats partiels dus à l'inondation régulière des roselières dans l'année.
- Suivi des libellules patrimoniales (les Gomphes), grâce à un financement du Fonds Vert : 4 passages effectués, mais nombreux décalages de dates et nécessité d'utiliser le canoë jusqu'au mois de juillet en raison des niveaux d'eau.

Ces crues ont eu des **effets visibles sur les résultats**, avec le plus petit nombre de plantes inventorié sur les îles de Mareau depuis le début du suivi en 2012, l'absence de gros herbiers aquatiques et des surfaces de macrophytes historiquement basses, et un très faible nombre d'exuvies de Gomphidés collectées.

Certaines actions ont dû être annulées, suite à la pluie, comme le STOC capture (protocole spécifique de baguage des oiseaux permettant de suivre la reproduction des passereaux), ou à cause de débits de Loire trop importants, comme l'inventaire piscicole, programmé de longue date avec la Fédération de pêche et l'OFB.

Ces conditions particulières ont toutefois profité à la **végétation des milieux humides** (roselière,



Roselières sur le Loiret © T. Vaisy

phalaridaie...). L'**Hydrocotyle fausse-renoncule**, plante invasive ayant colonisé le Loiret domaniale depuis l'année dernière, n'a pas été perturbée par le niveau élevé du cours d'eau. Un groupe technique a été mis en place avec les acteurs du Bassin du Loiret, mais sans assurance que les actions de lutte seront suffisantes pour ralentir la dynamique de colonisation de l'espèce.



Inventaires et gestion des pelouses et prairies sur sable

Cet habitat, jugé prioritaire dans le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle, a fait l'objet d'une attention particulière en 2024.

Les stations de **Gagée des Prés** (*Gagea pratensis*), espèce à fort enjeu de conservation dans la réserve naturelle, ont été suivies comme chaque année : 363 pieds fleuris ont été observés, dont une très large majorité répartie sur les sites de la Pointe de Courpain et des Grands-Hauts (à Mareau-aux-Prés). Sur ces deux sites, une **expérimentation** a été réalisée, avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, pour tester des modes de gestion qui pourraient favoriser le développement de l'espèce. Ces milieux ont été broyés en fin d'année, par une entreprise



Chantier expérimental pour la gestion de la Gagée aux Grands-Hauts © CBNBP

spécialisée, à la Pointe de Courpain, dans le cadre de la **convention avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE)** et par le **Pôle Loire de la DDT** aux Grands-Hauts, pour limiter la concurrence lors de la floraison printanière des Gagées des Prés.

Pour mieux mesurer l'évolution des milieux ouverts, un **nouveau protocole de suivi de la végétation** par transects et quadrats est en préparation, complétant les suivis botaniques. En 2024, un **inventaire des Orthoptères** (criquets et sauterelles) sur les pelouses sur sable les plus patrimoniales (pelouses à Fétuque à longues feuilles et à Corynéphore blanchâtre) a été confié au Laboratoire d'Eco-Entomologie. Les résultats mettent en évidence la **régression** du Criquet italien (*Calliptamus italicus*) et de l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulea*), espèces inféodées au sable nu, au profit d'espèces plus communes et plus ubiquistes. Cela témoigne d'une **augmentation de la densité de végétation**, malgré les mesures de gestion mises en œuvre.



Inventaire des Orthoptères des prairies par Samuel Loiseau du Laboratoire d'Eco-Entomologie © D. Hémeray

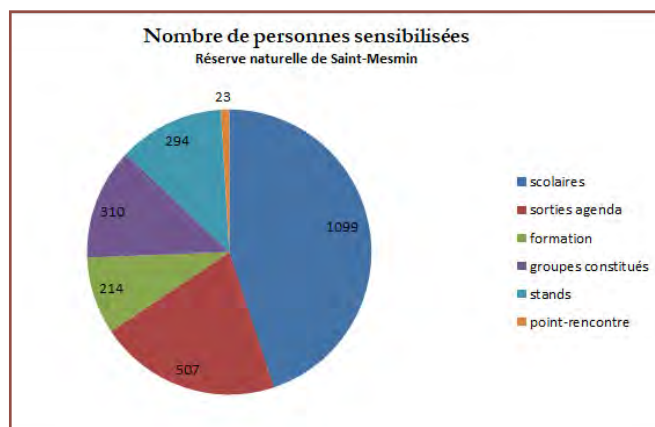
Deux soirées d'**inventaire des papillons de nuit** ont également été organisées par l'association Entomofauna. 97 espèces ont été inventoriées, dont 40 nouvelles pour l'inventaire de la réserve ! Cela montre que de nombreuses découvertes entomologiques peuvent encore être faites et le rôle essentiel des milieux ouverts pour ces espèces.

Le périmètre de protection à Mareau-aux-Prés abrite les plus belles stations de Corynéphore blanchâtre, mais de nombreuses parcelles sont privées, ne permettant pas la mise en place d'actions de gestion. Dans une démarche de protection des milieux naturels en bord de Loire, la commune s'est rapprochée de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLI) pour l'**acquisition de parcelles**. Ce sont ainsi **4,5 ha** qui ont été achetés en 2024 dans le périmètre de protection de la réserve, qui seront **prochainement mis à disposition de LNE** dans le cadre d'une convention.

Le **partenariat avec le Pôle Loire de la DDT** du Loiret se poursuit sur l'ensemble du département, (mission reprise par le conservateur de la réserve naturelle après le départ à la retraite de Marie-des-Neiges de Bellefroid) : conseils pour les travaux d'entretien du lit de la Loire, pour l'aménagement d'un site plus favorable aux sternes, mais aussi pour la restauration de prairies, nouvelle mission depuis cette année pour ce service de l'Etat.

Des formations et des animations pour tous les publics

L'année 2024 a été **riche en animations** malgré la météo souvent bien maussade, avec 105 demi-journées, qui ont permis de sensibiliser plus de 2400 personnes, dont 1099 scolaires.



Comme chaque année, des **classes** ont été accueillies sur les bords de Loire et du Loiret, de la Maternelle à l'Université,



Animation scolaire au bord du Loiret © A. Samela

les enfants du niveau Élémentaire étant majoritaires (65%). Un projet pédagogique original avec trois classes de l'école de Mareau-aux-Prés, comportant une douzaine d'animations, a été l'occasion de faire découvrir aux enfants la biodiversité de leur environnement proche et d'approfondir leur connaissance de la réserve, du Castor, des arbres des bords de Loire et des oiseaux.

28 sorties ont été proposées dans l'agenda de LNE, permettant de sensibiliser 507 personnes (soit une moyenne de 18 personnes par sortie). On peut noter l'engouement pour la **sortie de découverte des araignées** animée par Nelly Larchevêque et celle sur les **chauves-souris**, organisée avec l'aide du groupe Chiroptères de LNE.

Les **sollicitations de groupes** ont été nombreuses en 2024. Elles ont permis de sensibiliser des publics variés : familles du personnel de la Préfecture ou de l'entreprise Capgemini, salariés de l'entreprise France Loire lors d'un chantier, Présidents des délégations territoriales de la LPO ou naturalistes spécialistes des collections d'herbiers en lien avec le MOBE, élus de la région nantaise, familles des quartiers d'Orléans-La Source...

Dans le cadre des **partenariats avec les communes du territoire**, l'équipe de la réserve naturelle a animé des stands lors de manifestations locales à Chaingy, La



Stand - Fête de la nature à Fourneaux-Plage © D. Hémeray

Chapelle, et Mareau-aux-Prés, et des sorties lors des 24h de la Biodiversité, événement proposé par Orléans Métropole.

Afin de renouveler les **supports pédagogiques** proposés au public, deux séries de puzzles cubiques ont été créées, pour susciter la curiosité et jouer avec la faune et la flore des bords de Loire.

L'année a également été marquée par l'**animation de 6 formations** sur le terrain, sur le thème du changement climatique (projet financé par le CNRS), à l'attention de plus de 120 hauts fonctionnaires de l'Etat de différentes administrations : DREAL, DRAAF, Préfecture, Inspection d'Académie....

Des missions de police de la nature

La météo pluvieuse de l'année 2024 a provoqué une baisse de la fréquentation, **réduisant le nombre d'infractions** et l'impact sur les milieux naturels de la réserve. Les périodes de crues ont également rendu certains secteurs moins attractifs pour le public, notamment le secteur de la Pointe de Courpain.

Titouan Vaisy, le garde de la réserve naturelle, a obtenu sa carte de commissionnement, ce qui permet d'avoir, avec le conservateur, deux agents assermentés pour **renforcer la mission de police** sur l'espace protégé.

Des **sorties conjointes de surveillance** avec les polices municipales, la gendarmerie ou les agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ont été organisées au printemps et en été, et une **délégation d'agents du Parquet** a été accueillie pour les sensibiliser aux enjeux réglementaires dans la réserve.

Les liens avec le Parquet ont été renforcés, notamment au travers de trois projets :

- L'intervention dans des **stages citoyenneté-environnement**, à l'initiative de la Cour d'Appel d'Orléans, en partenariat avec France Nature Environnement Centre-Val de Loire et l'OFB.
- L'**actualisation de la politique pénale** de la réserve naturelle, encadrant la mission de police et définissant les modalités de transmission des procédures.
- La **présentation de la réserve naturelle** et de la biodiversité ligérienne au Tribunal, lors de la première édition des « Vendredis de l'Environnement », devant une trentaine de participants.

Des bénévoles actifs dans de très nombreux domaines

Comme chaque année, les **chantiers mensuels** proposés aux adhérents ont permis d'apporter une aide importante à l'équipe de la réserve, sur des actions variées : débroussaillage de prairies, ratissage de la végétation broyée pour favoriser la Gagée des Prés, chantier de lutte contre les espèces invasives, entretien de la mare du Loiret, des ouvertures paysagères et de la végétation sur les sentiers. **12 chantiers ont été organisés** en 2024, auxquels ont participé 15 personnes différentes, toujours dans une ambiance conviviale !

Un appel avait été lancé aux naturalistes amateurs via Obs'45, pour **rechercher les espèces non revues** dans la réserve depuis au moins 10 ans. Une **actualisation de la liste des oiseaux nicheurs** avait aussi été proposée aux ornithologues. 23 personnes ont saisi des observations réalisées dans la réserve en 2024, soit trois fois plus que l'année précédente. Ainsi, **4054 données** sont venues enrichir la connaissance des espèces de la réserve, grâce à l'effort conjugué des bénévoles et des salariés. 27 espèces non revues depuis 2014 ont été retrouvées et 92 nouvelles ont été découvertes, portant à **3650 le nombre total d'espèces de faune et de flore** connues sur le territoire de la réserve naturelle.

Des **bénévoles** se sont impliqués dans diverses opérations et suivis naturalistes prévus par le plan de gestion : baguage des oiseaux, réflexion sur le suivi décennal de la forêt alluviale programmé en 2025, inventaires botaniques, collecte et détermination de champignons,

protocole odonates en canoé, comptage Wetlands... Une aide nous a aussi été apportée pour la saisie de données sur Obs'45 et Faune-France, la participation à des commissions (Commission Locale de l'Eau du SAGE Val-Dhuy Loiret notamment), la relecture de documents, la présence sur les stands et l'aide à la confection de supports pédagogiques ou la réparation des engins et outils de gestion des milieux naturels.

Que chacune et chacun en soit très sincèrement remercié !

Enfin, une sortie a été organisée avec des adhérents pour réaliser un **premier inventaire de la faune et de la flore** des Grands-Biaunais, propriété de la commune de Mareau-aux-Prés, dont la gestion a été récemment confiée à LNE. 147 espèces (plantes, oiseaux, insectes...) ont ainsi été inventoriées sur ce site de 3 ha, situé à l'aval de la réserve naturelle, qui pourra faire l'objet de prospections complémentaires dans les années à venir.



Sortie naturaliste, terrain des Grands-Biaunais à Mareau-aux-Prés © D. Hémeray

Sentinelles de la Nature et affaires juridiques

Campagne Sentinelles de la nuit



Depuis 2018, la réglementation prévoit que les éclairages des locaux doivent être éteints au plus tard 1 heure après la fin de l'activité, les parkings 2 heures après la fin de l'activité, les vitrines entre 1h et 7h du matin et les enseignes et publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin. **Les infractions peuvent être punies de 750€ d'amende.**

La pollution lumineuse cause un impact fort sur le vivant : elle perturbe le déplacement des oiseaux, mammifères et insectes et dérègle leur rythme biologique et hormonal.



Lampadaire boule © N. Déjean

La fédération FNE, via son outil Sentinelles de la Nature, organise des campagnes Sentinelles de la nuit depuis 2019 dans de nombreuses régions. Le Loiret, via LNE, a rejoint la démarche en 2024.

Un groupe de **sept référents Sentinelles LNE** a été créé après appel à volontaires, il se réunit tous les premiers lundis du mois. Le groupe a coordonné l'organisation des maraudes dans le cadre de la **campagne ouverte du 8 octobre au 8 novembre.**

Tous les médias locaux ont relayé la campagne et une journaliste de la République du Centre a même participé à une maraude avec nous.

Les réseaux sociaux ont été alimentés notamment en relayant les articles de presse.

Le président de la métropole ainsi que l'association des maires du Loiret ont été informés car ce sont eux, en effet, qui sont chargés de faire respecter la législation en la matière.

Au final, **le premier constat est positif : 145 signalements (avec 106 courriers déposés) ont été recensés sur le site Sentinelles grâce à 12 maraudes nocturnes de 28 volontaires** (adhérents et sympathisants).

En retour, quelques structures nous ont adressé des mails pour nous dire qu'ils allaient modifier leurs pratiques ou pour expliquer leurs éclairages, cela semble corroborer l'idée d'une **méconnaissance de la réglementation.**

La campagne s'est essentiellement déroulée sur la métropole ainsi qu'à Chécy et Meung-sur-Loire. Les plus grosses zones d'activités ont été ciblées.

La deuxième vague qui consiste à refaire la même maraude et à distribuer des courriers de relance ou de félicitation est prévue du 15 janvier au 15 février 2025.

Pour mieux quadriller le département et couvrir plus de communes, nous espérons que d'autres adhérents ou sympathisants nous rejoindront pour participer à cette action que nous comptons bien réitérer l'année prochaine !



Commerce illuminé © LNE

Les affaires juridiques

L'année 2024 a été marquée par les points suivants :

- Succès dans l'affaire concernant le recours déposé par LNE et l'association One Voice contre l'extension de la période de vénerie sous terre des blaireaux.

Le jugement rendu stipule que les associations requérantes sont fondées à demander l'annulation de l'arrêté qui autorisait l'exercice de la chasse par vénerie sous terre du blaireau pour une période complémentaire courant du 1er juin au 15 septembre 2021 et du 15 au 31 mai 2022 inclus.

Le tribunal administratif d'Orléans nous a donné raison et nous a accordé, ainsi qu'à l'association One Voice, 1000€ de Dommages Intérêts (DI) que nous avons récupérés. Compte tenu que l'État a perdu dans toutes les actions intentées sur ce sujet dans la région, il semble que cette décision soit désormais acquise.



Blaireau © D. Hergibo

- Comblement d'une mare

L'affaire a été scindée en deux parties. La première concerne le propriétaire qui a reconnu les faits et est passé en comparution immédiate le 4 juin 2024. Nous avons participé à l'audience et fait valoir le préjudice causé à la Nature. Le juge nous a accordé 700 € de DI que le propriétaire nous a versés.

La seconde affaire concerne l'entreprise EUROVIA. LNE s'est constituée partie civile à l'audience du 6 juin 2024 mais les avocats ont demandé un renvoi, une nouvelle audience est prévue pour le 19 juin 2025.

- Usage de pesticides interdits

Nous avons été informés qu'un agriculteur avait acheté 100 kgs de pesticides 8 jours avant son interdiction de vente ; en l'occurrence, le chlorprophane est désormais considéré par l'Union européenne comme toxique pour la vie aquatique et cancérigène pour l'homme. Après un premier renvoi en octobre 2023, le jugement du 5 novembre 2024 a condamné l'acheteur à 1000 € d'amende avec sursis et 1500 € de DI pour LNE.

- Annulation de la charte agricole sur les zones tampons.

Nous avons travaillé avec la Chambre d'agriculture du Loiret sur leur projet de charte et avons écrit à la préfète pour regretter que la charte validée ne retienne finalement aucun des éléments demandés par les associations de protection de la nature. Nous n'avons pas décidé d'aller au contentieux mais FNE national a intenté une action avec d'autres associations et le tribunal a annulé la charte.

Il est également à noter que nous avons pu rencontrer, au cours de l'année, la substitut du Procureur et ses adjointes et nous avons pu leur faire part de nos difficultés à obtenir rapidement les dossiers concernant les affaires juridiques sur lesquelles l'association souhaiterait s'engager, ce qui nous pénalise pour avancer sur les constitutions de partie civile.



© D. Charron

Nous avons aussi eu un échange avec la **juriste de FNE national** qui nous a donné accès à leur base de jurisprudence et a offert de nous aider sur les dossiers complexes.